Reprise du Concours cette semaine - voir p. 15

le franco-albertain

EDMONTON, Alberta VOL. 2 — No 46 Mercredi le 8 octobre 1969

L'assemblée annuelle de l'A.E.B.A. favorise la création d'un "Conseil de spécialistes"

Les membres de l'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta, réunis en assemblée générale annuelle samedi dernier au Collège St-Jean, ont adopté le principe de la formation prochaine - si tout se déroule comme prévu - d'un Conseil de spécialistes de l'enseignement en français", mis de l'avant par leur Conseil d'administration.

Dès après l'adoption du principe, l'on a commencé à mettre en marche les rouages nécessaires pour que se concrétise le projet en présentant aux membres une pétition qui devra être signée par au moins 50 personnes et soumise ensuite au bureau de direction de l'Alberta Teachers' Association. L'ATA verra ensuite à former un Comité provisoire qui étudiera toute la question et fera les recommandations qu'il croit nécessaire.

Comme l'expliquait le président sortant, M. Jacques Moquin, le nouveau Conseil s'il est formé ne remplacera aucunement l'Association des Educateurs Bilingues, mais la complétera et la complémentera. Certains secteurs du domaine de l'éducation dont s'occupe présentement l'A.E.B.A. pourraient être confiés au Conseil de spécialistes, lui permettant ainsi de consacrer plus d'efforts (avec peut-être, de meilleurs résultats) dans les secteurs qui resteront unis.

Les trois principaux avantages que l'on pourrait tirer de la formation d'un Conseil de spécialistes de l'enseignement en français sont: un certain apport financier de la part de l'ATA; la possibilité de discuter et de faire adopter certains programmes sans avoir à passer par l'intermédiaire de l'A.C.F.A.; la participation et représentation de membres du nouveau Conseil au sein des "Curriculum Sub-Committees" du ministère de l'Education de la province.

NOUVEL EXECUTIF -

L'assemblée générale a de plus adopté trois résolutions qui lui furent présentées, dont deux constituent des amendements aux Constitutions de l'A.E.B.A. Les deux ont trait aux changements apportés par l'évolution de la Loi scolaire de l'Alberta qui permet maintenant l'enseignement en français d'autres matières que le français. Où c'était nécessaire, l'on a remplacé les mots "du français" (c'était antérieurement, avec la religion, la principale préoccupation de l'A.E.B.A.) par "du et EN français".

Quant à l'autre résolution, elle recommande au Conseil d'administration de réétudier et de changer s'il y a lieu sa politique d'octroi de "Certificats d'Honneur au Mérite". Le sens de la résolution est que l'on octroie trop de certificats chaque année (l'A.E.B.A. en donne six) et que ce nombre devrait être réduit si l'on veut garder à cet honneur tout l'esprit important d'importance et de dignité que l'on voulait lui conférer au départ.

Incidemment, les six récipiendaires de cette année sont: M. J.J. Leblanc d'Edmonton, Mme Léance Baril de Bonnyville, le R.P. Antoine-M. Bugeaud de Falher (actuellement missionnaire en Afrique), Mme Hectorine Durand de St-Paul, le Dr Joseph P. Moreau d'Edmonton et, à titre posthume, M. l'abbé Alcidas Ricard de St-Vincent (qui, on le sait, est décédé dans un accident d'automobile il y a quelques mois).

L'on a aussi dévoilé au cours de l'assemblée les noms du nouvel Exécutif de l'Association. Ce sont: M. Olivier Lafleur, président, Mlle Juliette Richard, vice-présidente, Mlle Lucie Garneau, secrétaire et M. Ernest LeFebvre, trésorier. Pour la première fois peut-être dans son histoire, l'A.E.B.A. a maintenant un Exécutif dont les membres sont tous de la même localité: St-Paul.

L'assemblée générale s'est terminée par la présentation des divers rapports: Comité d'enseignement religieux, du programme, des Cercles, etc. Il y eut aussi présentation du rapport financier et quelques discussions quant à la cotisation annuelle (et la cotisation au Conseil de spécialistes, s'il est formé) ainsi que sur le financement du Comité de religion.

Sur ce dernier sujet, l'on a finalement convenu qu'il devrait y avoir révision complète, le plus tôt possible.



L'A.E.B.A. a remis samedi dernier au cours de son assemblée annuelle ses six Certificats d'Honneur au Mérite annuel. Un seul des six récipiendaires était présent (les autres ayant été retenus ailleurs) et il s'agit de Mme Léance Baril de Bonnyville que l'on aperçoit ici au centre du groupe. A gauche, c'est M. René Joly qui a reçu le Certificat au nom de M. J.J. Leblanc, à droite le R.P. Forget qui a reçu celui du R.P. Antoine-M. Bugeaud. A l'arrière, à gauche, M. J.O. Pilon qui représentait sa soeur, Mme Hectorine Durand de St-Paul et à droite M. Roland Ricard qui représentait son oncle, feu M. l'abbé Alcidas Ricard. N'apparaît pas sur la photo, la fille du Dr J.-P. Moreau d'Edmonton qui avait accepté celui de son père.



Le nouveau président de l'Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta, M. Olivier Lafleur de St-Paul.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

C'est définitif, l'animation sociale s'en vient!

L'on se souviendra que le Conseil général de l'A.C.F.A., lors de sa réunion du 27 septembre dernier, avait confié à l'Exécutif de l'Association la décision finale quant à l'adoption ou au rejet d'un programme d'animation pour les Franco-albertains. Or l'exécutif s'est réuni lundi dernier et a décidé: a) d'adopter le principe qu'un programme d'animation sociale devrait être entrepris et b) que ce programme devrait s'adresser à la société franco-albertaine en général et non à une association ou en fonction d'un problème particulier.

Cela veut donc dire que l'animation sociale s'en vient en Alberta! Quand, où et comment au juste?. bien malin qui pourrait le dire. Ce que l'on sait cependant, c'est que trois Franco-albertains (non encore identifiés) participeront à une session intensive de formation qui doit avoir lieu à l'Institut coopératif Desjardins de Lévis du 3 au 7 novembre et qu'il y aura ensuite session (plus ou moins expérimentale) d'animation d'un groupe franco-albertain -- une trentaine de personnes -- du 14 au 16 novembre.

Et il faudra bien sûr songer à l'engagement d'un ou plusieurs animateurs, ce qui n'est pas encore fait.

L'on a aussi profité de cette rencontre pour recevoir les rapports au sujet de la réunion de la Fédération canadienne-française de l'Ouest et du congrès de l'ACELF, pour adopter les prévisions budgétaires jusqu'en mars 1970, et discuter de la préparation de l'Almanach franco-albertain 1970.

L'A.C.F.A. verra aussi ce qu'il advient de la rédaction d'une nouvelle Loi scolaire (dont certaines clauses pourraient, semble-t-il, nous désavantager si elles sont adoptées) et agira ensuite en conséquence.

A.E.B.A.

"L'école et la famille en éducation bilingue"



Le Dr Pierre Grondin de Montréal était de passage à Edmonton vendredi dernier, invité de l'Hôpital Général et de l'Université de l'Alberta à l'occasion de la "Conférence Mousseau" annuelle. Au cours d'une conférence de presse, le Dr Grondin s'est dit d'avis qu'il vaudrait mieux dépenser de l'argent pour étudier le phénomène de rejet que pour tenter de perfectionner un coeur artificiel. Il a aussi déclaré qu'il était fort peu probable que l'on en vienne un jour à pouvoir utiliser des coeurs d'animaux pour remplacer les donneurs humains.

Encore une fois cette année, le panel organisé par l'Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta lors de son assemblée annuelle a remporté beaucoup de succès auprès des membres présents. Exposés intéressants, carrefours vivants, plénière informatrice, tout a bien marché.

La journée avait pourtant débuté sur une fausse note... le président de l'ACELF qui devait être l'invité d'honneur s'étant désisté à la toute dernière minute. Disons qu'il fut très adéquatement remplacé par le Dr Roger Motut, président de l'A.C.-F.A.

Deux courtes allocutions avaient marqué l'ouverture de la journée; une par M. Philippe Lamoureux du ministère de l'Education qui avait porté à la connaissance de l'assemblée quelques textes de revues spécialisées en éducation et portant sur le bilinguisme, l'autre par le Dr Motut qui se fit l'avocat du Collège St-Jean auprès des professeurs pour que ces derniers exercent leur influence personnelle chaque fois qu'ils en ont l'occasion en vue d'orienter nos jeunes vers cette institution.

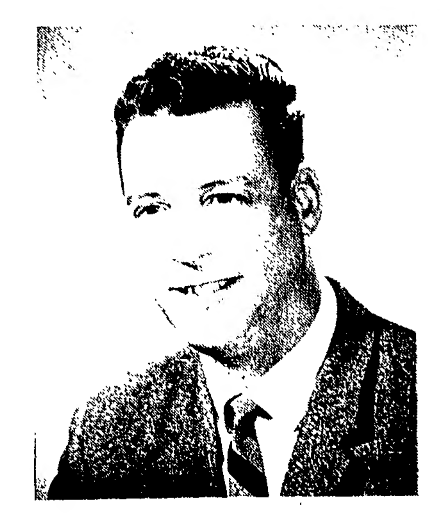
SIX POINTS DE VUE -

Ils étaient six qui siégeaint sur le panel, représentant six

(suite à la page 6)

M. Lionel Montpetit élu président du Conseil albertain de la Coopération

M. Lionel Montpetit, agent de relations publiques de l'Alberta Wheat Pool à Grande Prairie a été élu Président du Conseil albertain de la Coopération lors de son assemblée générale tenue à Edmonton le 28 septembre dernier. M. Montpetit est aussi Président du Credit Union de Grande Prairie.



M. LIONEL MONTPETIT

Le Conseil albertain de la Coopération (C.A.C.) est formé d'associations et de groupements coopératifs locaux ou régionaux dont le siège social est en Alberta et la majorité des membres sont de langue française.

Les buts du C.A.C. sont de promouvoir les associations coopératives existantes et susciter la fondation de nouvelles associations coopératives dans les milieux français ou bilingues de l'Alberta. Un autre but est de se préoccuper de l'éducation et de la formation des membres et des dirigeants d'associations coopératives.

Les quatre régions qui font partie du C.A.C. sont: Rivière-la-Paix, St-Paul - Bonnyville, Legal - Edmonton - Beaumont, et Calgary. Chacune de ces régions à son exécutif qui dirige les événements propres à leur milieu. Ils ont aussi des représentants au sein de l'Exécutif provincial. Les personnes qui ont été choisies pour représenter la région de Rivière-la-Paix sont: M. Léon Hébert, Falher; M. Evens Lavoie, St-Isidore; et M. L.-J. Laberge, Girouxville. Les trois autres régions nommeront leurs représentants au cours du mois d'octobre.

Remerciements à M. Fernando Girard de St-Paul, qui, pendant 4 ans a rempli la tâche de Président. Son enthousiasme et son dévouement dans le Mouvement coopératif ont certainement été appréciés par tous les membres des différentes organisations coopératives.



Aux applaudissements de leurs épouses, le président Nixon des Etats-Unis et le président Gustavo Diaz Ordaz du Mexique se donnent l'accolade après avoir officiellement inauguré le barrage Amistad près de Del Rio au Texas. Les $80 millions qu'a coûté ce nouveau barrage sur le Rio Grande ont été partagés également entre les Etats-Unis et le Mexique.

VIENT DE PARAITRE

CONTES ET NOUVELLES

par Armand FAILLE

Neuf contes et nouvelles, neuf tragi-comédies de la fatalité qui laissent très peu de place au libre arbitre.

L'homme est un pantin, les idées sont les ficelles. Voyez cet homme: il vous lance un regard torve; il a sur vous son opinion; il n'en démordra pas, c'est un clou dans sa tête; l'idée, la ficelle qui l'agite.

Vraiment, nos ennemis les plus redoutables sont au-dedans de nous.

Idées: Force. . et faiblesse de l'homme... qui l'arment contre ses semblables. mais aussi qui le propulsent vers la lune!

"Mes idées, que je croyais l'essentiel", dit Arcade Lanctot, dans la Puissance des idées, "n'étaient que l'accessoire. . que les bulles sur l'eau... l'eau coulait mais je ne la voyais pas..."

Et pourquoi Renoir, dans le Pistolet de nacre, a-t-il voulu tuer son fils? N'était-ce pas aussi à cause d'une idée? un clou dans sa tête? Et le remords était-il trop lourd à supporter? S'est-il suicidé?... victime de ses propres obsessions?

Quant à Anita, elle n'avait pas d'idées. Elle n'a fait que suivre elle aussi, son chemin... chemin qui lui était tracé d'avance, qui l'a menée du quartier Saint-Henri à la prostitution, sans qu'elle n'ait apparemment jamais rien mis en question. Elle est morte comme ces poules "dans les boîtes à claire-voie du marché, qui se laissent égorger sans se plaindre..." Seuls quelques fétiches de son enfance l'accompagnent dans la mort.

Contes et nouvelles est en vente au prix de $2.50 l'exemplaire. On peut se le procurer chez le distributeur: L'Agence de Distribution Populaire, 1130 de LaGauchetière, Montréal 132.

EN PROFONDEUR

On commence à San Francisco la construction d'un nouvel immeuble près du port de Marina, à l'entrée du pont Golden Gate. Haut de 1,000 pieds, il comportera 17 sous-sols permettant de garer les 7,500 voitures des 11,000 personnes qui logeront dans les 3,250 appartements.

Le mouvement Desjardins investirait plus de $300,000 dans le journal L'Action

Le mouvement coopératif Desjardins serait en train d'étudier les possibilités d'investir entre $300,000 et $500,000 dans l'Action sociale Ltée, raison sociale du quotidien de Québec L'Action.

C'est en tout cas ce que M. Guy Hamel, président de ce journal, a déclaré au Devoir bien qu'il ait été impossible non seulement de faire confirmer cette information mais aussi d'obtenir quelques détails du côté du mouvement Desjardins.

M. Jean-Marie Ouellet, président de l'Union régionale de Québec des caisses populaires Desjardins a déclaré qu'il n'était pas au courant d'une éventuelle transaction entre l'Union réginale et l'Action sociale, tandis que M. Paul-Emile Charron, président de la Fédération des caisses populaires Desjardins, a dit qu'il ne pouvait rien dire et qu'il n'était pas mandaté pour le faire. M. Charron n'a pas nié et n'a pas confirmé les affirmations de M. Guy Hamel.

Ce dernier avait indiqué, au cours d'une conférence prononcée à Québec la semaine dernière, que l'imprimerie de l'Action devait absolument être rénovée et modernisée puisqu'elle est la principale source de revenus du journal l'Action, déficitaire depuis au moins une dizaine d'années.

Cette imprimerie fonctionne grâce à des contrats du gouvernement du Québec dans une très forte proportion et les administrateurs voudraient pouvoir obtenir les contrats de l'extérieur qu'ils sont obligés de refuser présentement étant donné l'obsolescence du matériel d'imprimerie de l'Action.

Le journal, dont le tirage aux presses est de 32,000 est distribué à 50 p.c. par courrier à l'extérieur de la ville de Québec et à ce sujet M. Hamel estime que les nouveaux tarifs postaux ont créé de nouvelles difficultés financières au journal.

Quant à la vente éventuelle de l'Action, propriété de l'archevêché de Québec, M. Hamel ne l'envisage pas, du moins pour le moment et il a déclaré au Devoir qu'aucun acheteur ne s'était manifesté récemment.

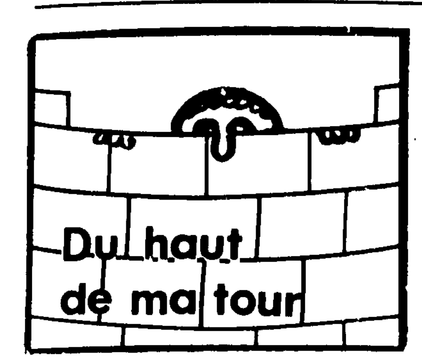
Outre l'imprimerie, l'Action possède également sa librairie, spécialisée surtout dans la vente de livres religieux. Si l'imprimerie de l'Action arrivait à se moderniser convenablement les nouveaux contrats qu'elle pourrait remplir auraient pour effet de réduire la proportion des contrats du gouvernement dans l'ensemble de ses revenus, ce qui semble être le but que veulent atteindre les administrateurs de ce journal qui au lendemain de la dernière guerre mondiale était le plus grand quotidien de Québec et qui a été surpassé depuis par le quotidien Le Soleil dont le tirage aujourd'hui est de l'ordre de 60,000 exemplaires.

Le vote à 18 ans

DRYDEN, Ont. - Le député libéral de Kenora, M. John Reid, a affirmé que le gouvernement fédéral avait décidé d'accorder le droit de vote à tous les citoyens âgés de 18 ans.

Au cours d'une entrevue, M. Reid a déclaré que "c'était une bonne chose" que le ministre sans portefeuille Robert Andras ai annoncé que le gouvernement étudiait la possibilité de ramener l'âge des électeurs à 18 ans avant la prochaine élection.

"C'est une bonne chose qu'il l'ait annoncé, parce que c'est déjà décidé, a affirmé M. Reid.



Grâce aux nouveaux verres de contact dits "scléraux" (parce qu'on les applique sur la sclérotique ou blanc de l'oeil), des centaines d'enfants et d'adultes ont maintenant l'espoir de recouvrer la vue. A noter qu'il ne faut pas confondre ces lentilles correctives avec les verres de contact "normaux".

Exploitation du consommateur sur le prix du boeuf

BROOKS, Alta. - Le propriétaire du plus important pâturage de bovins au Canada dit que les consommateurs sont exploités par les grandes chaînes d'aliments qui maintiennent les prix du boeuf à un niveau irréaliste.

Jim Wilfley, propriétaire de Lakeside Feeders Ltd., situé à 120 milles à l'est de Calgary, a expliqué que les consommateurs n'avaient pas été suffisamment informés de la baisse des prix du boeuf au niveau du producteur, depuis environ 10 semaines.

Il ajoute que simultanément, le prix demandé au consommateur est maintenu dans les marchés d'aliments.

M. Wilfey a commenté que les détaillants nuisaient à l'industrie de la bête à cornes en réduisant la vente de boeuf par suite du maintien des prix élevés.

En 1953, Canada Safeway avait préparé une étude qui démontrait qu'elle faisait un profit de huit pour cent sur leur prix d'achat.

Profits élevés

En utilisant les mêmes données de basse, M. Wilfley a fait remarquer qu'un relevé datant de juin dernier, démontrait que les grandes chaînes d'aliments faisaient un profit de 53 pour cent sur leur prix d'achat.

"Et ce mois-ci, le 19 septembre plus précisément, une autre étude indiquait un profit de 45 à 50 pour cent au niveau du prix de vente, soit un profit de $120 à $125 par animal."

Un total de 1,504,230 animaux ont été abattus au mois de juillet dernier, comparativement à 1,556,480, à la même période, en 1968, soit une baisse de plus de 50,000 bêtes.

M. Wilfley, qui possède maintenant 11,000 bovins sur son pâturage de 120 acres et qui espère porter ce nombre à 20,000 d'ici trois mois, a ajouté que le prix payé aux producteurs pour les bovins vivants est passé de 35 cents à 27 cents la livre.

"Mais je précise une fois de plus que le prix demandé au consommateur est maintenu."

M. Wilfley a expliqué que le ministre de la Consommation, Ron Basford, avait donné le beau jeu aux grandes compagnies de vente au détail plus tôt cette année en préconisant le boycottage du steak de boeuf en raison de son prix élevé.

Les opinions de Pearl Buck sur la Chine d'aujourd'hui

PHILADELPHIE - L'écrivain Pearl S. Buck prévoit que la Chine, après la mort de Mao Tsé-Toung, sera aux prises avec deux éléments discordants, "les idéologues et les spécialistes".

La lauréate du prix Nobel, dont la vie personnelle et la longue carrière d'écrivain se sont déroulées tant en Occident qu'en Orient, faisait ce commentaire en marge de son nouveau roman sur la Chine moderne, "The Three Daughters of Madame Liang", publié en juillet.

Ses propres opinions

Le personnage de madame Liang, de souligner Pearl Buck, exprime les opinions de l'auteur au sujet de la Chine, comme d'ailleurs plusieurs autres personnages du roman.

Dans un passage du livre, l'auteur fait dire à madame Liang: "Le président a libéré le dragon de la jeunesse paysanne, et il chevauche monté sur le dragon. Mais un jour le dragon se débarrassera de son fardeau."

Dans l'esprit de Pearl Buck, la citation veut dire que l'influence du président s'affaiblira, et non pas qu'on cherchera à faire disparaître l'homme politique chinois.

"Je souhaite ardemment que personne ne tente d'assassiner cet homme, car alors il serait considéré comme un martyr. Il doit mourir de maladies de vieillesse", de commenter l'écrivain.

Au cours d'une interview à Philadelphie, on a demandé à Pearl Buck si cette lutte entre idéologues et experts de Chine pourrait devenir une menace de guerre mondiale.

"Aucun pays moderne n'oserait déclencher une guerre aujourd'hui considérant les armes nucléaires dont ces pays modernes disposent", a-t-elle répondu.

Elle voit la Chine comme un pays moderne si les spécialistes obtiennent le contrôle, mais si les idéologues gouvernent, ce n'est pas une nation moderne, précise l'écrivain.



L'avez-vous reconnue? C'est bien Christine Keeler, encore dans ses vingt ans, qui a décidé de raconter dans un journal londonien un peu plus de détails sur sa vie "aventureuse" d'il y a six ans passés. L'on se rappelle sans doute qu'elle avait failli provoquer la chute du gouvernement britannique de l'époque.

L'âge des roches lunaires

HOUSTON - Quatre savants qui ont examiné les roches lunaires rapportées par les deux astronautes d'Apollo-11 ont déclaré que la mer de Tranquillité a été formée au début de l'histoire du système solaire.

Ils situent cette formation entre 2 et 4 milliards d'années, une indication importante pour la connaissance de l'origine de la Lune et du système solaire.

Les quatre savants sont arrivés à cette conclusion après avoir mesuré des gaz rares dans certains échantillons de cailloux lunaires prélevés par Armstrong et Aldrin.

MM. Oliver Schaffer et John Funkhowser, de l'Université de l'Etat de New York, Joseph Zehringer, de l'Institut Max Planck de Heidelberg, et Ronald Bogart, du Centre des véhicules spatiaux habités, ont fait leur découverte en utilisant un spectroscope.

Selon eux, les gaz rares dans les cailloux lunaires indiquent que ces derniers sont aussi vieux que les plus vieilles roches de la croûte terrestre. Certains des cailloux lunaires ont été exposés aux rayons cosmiques sur la surface de la Lune pour des centaines de millions d'années.



La vie d'un ours dans un Parc national n'est pas toujours aussi rose que le laissent soupçonner les aventures de Yogi Bear! Pas question ici de râfler leur panier aux derniers pique-niqueurs de la saison... tout au plus doit-on se contenter d'une poubelle bien garnie, et encore, c'est du grand luxe!

Editorial

Qu'ossa donne...?

Ca commence un peu comme dans un conte de fée... Il y avait une fois un certain nombre d'entreprises, d'organismes de toutes sortes et d'individus qui réalisèrent soudain qu'il y avait chez eux, dans leur province, un important problème qu'on se devait de solutionner. De fil en aiguille, pour ne pas dire de bagarres en émeutes ou de bombes en éclats de vitres brisées!, l'on en vint finalement à considérer que le Gouvernement devait s'en mêler et que le mieux à faire serait d'instituer une commission d'enquête, en bonne et due forme.

Le Québec possédait dorénavant sa "mini-B et B", la commission Gendron était née. Elle reçut mandat de faire enquête et rapport sur la situation du français comme langue d'usage sur le territoire québecois et recommander les mesures qui pourraient assurer les droits linguistiques de la majorité aussi bien que la minorité et aussi le plein épanouissement et la diffusion de la langue française au Québec dans tous les secteurs d'activité, à la fois sur les plans éducatif, culturel, social et économique. Fini le conte de fée.

La commission existe et poursuit ses travaux, mais certainement pas comme elle-même, ceux qui l'ont créée et bien d'autres encore se l'étaient imaginé. Sans doute est-ce parce que nous ne sommes pas "québecologue" (ça finit par être une véritable science de comprendre tout ce qui se passe de ce côté-là!), mais nous trouvons bien curieux le bilan que présente actuellement la commission Gendron. Selon ce que rapportent les journaux, 165 mémoires lui ont été soumis ou promis, mais une trentaine seulement provenant d'entreprises, organismes ou particuliers francophones. C'est certainement anormal.

Le problème est-il moins important aujourd'hui qu'il ne l'était hier? Qu'arrive-t-il aux activistes? L'on a parlé de boycottage, d'un sentiment de saturation et de lassitude chez les Québecois francophones qui ont déjà été appelés plusieurs fois à se prononcer, et devant de nombreuses autres commissions. L'on parle aussi de l'apathie des universités francophones, du manque d'intérêt des Sociétés St-Jean-Baptiste, de la CSN et de la FTQ, les grandes centrales syndicales.

Nous ne croyons pas aux bombes ni aux vitres inutilement brisées, mais nous croyons en une tribune où tous peuvent exprimer leurs points de vue, leurs raisonnements qui, mis ensuite en commun et étudiés, peuvent donner lieu aux mesures correctives nécessaires. Nous croyons qu'il existe un problème linguistique au Québec et que le français n'y a pas toujours reçu le partage qui aurait dû être le sien. Les anglophones n'ont pas toujours joué franc jeu dans le passé? D'accord.

Mais nous croyons aussi que la commission Gendron, pour les Québecois, c'est le "fair play" de 1969 et le mécanisme qui pourrait bien engager, ou au moins directement influencer tout leur avenir.

Il nous paraît donc bien curieux de voir qu'ils ne s'y intéressent pas plus que ça... surtout ceux qui l'ont réclamé ou qui sont à l'origine de sa mise sur pied.

Jean-Maurice OLIVIER

Les provinces et l'étranger

De multiples déclarations de ministres provinciaux du Québec depuis 1960 tendaient à dépeindre le gouvernement fédéral comme un usurpateur des droits des Canadiens français, particulièrement en matière de relations avec les pays étrangers.

Non suffisamment pesées, ces déclarations plaçaient dans de beaux draps les Canadiens-français des autres provinces et les alarmaient. Franco-Ontariens, Franco-Manitobains, Acadiens et autres se demandaient de quel droit des ministres provinciaux du Québec parlaient en leur nom. Ce qui les inquiétait surtout dans ces déclarations, c'est qu'elles semblaient les exclure de la participation à la vie française internationale.

Ainsi, lorsque le Québec prétendait être seul habilité à parler culture avec Paris, les Canadiens français des autres provinces se demandaient pourquoi ils n'auraient pas leur part de cette culture. Pour la plupart d'entre eux, il était évident, et il le demeure, que le seul gouvernement qui pouvait les aider à participer à la francophonie universelle, était le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux étant indifférents en ce domaine, exception faite de celui de l'Ontario et de celui du Nouveau-Brunswick.

Les visées québécoises, toutefois, ne comportaient pas que de mauvais côtés. Grâce à elles, les autres provinces se sont peu à peu éveillées à certaines réalités. Grâce à elles se sont multipliées les rencontres interprovinciales de tout ordre. Grâce à elles encore, le Conseil des ministres de l'Education du Canada se révèle aujourd'hui élément de progrès et d'entente entre Canadiens.

A sa dernière réunion que préside M. Jean-Guy Cardinal, le Conseil a décidé de solliciter une entrevue avec le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, afin de discuter des aspirations des provinces aux relations avec l'étranger dans le domaine de l'éducation.

Entre gens civilisés, c'est ainsi que l'on se conduit. Le Québec avait moralement et logiquement certains droits à satisfaire ses aspirations, mais en plaçant Ottawa devant des "faits accomplis", et en faisant parade de faits, il créait de sérieux malaises que de saines discussions auraient évités. De longue date, l'Ontario et d'autres provinces ont établi des bureaux à l'étranger. Jamais, cependant, elles ne l'ont fait sous forme de défi. Là réside la différence entre leur façon d'agir et celle du Québec qui pourtant proclame: "Québec sait faire".

Grâce au Conseil des ministres de l'Education, le Canada se dirige sur une bonne voie. Voilà qui est fort heureux et qui devrait satisfaire tout le monde sans blesser la susceptibilité de qui que ce soit.

Marcel GINGRAS,
Le Droit, 30-9-69.

Les pessimistes sont généralement bons; car le pessimisme n'est, la plupart du temps, que de la bonté désillusionnée.

*****

Les sympathies de race sont comme les notions de justice et d'honneur: elles ne connaissent pas de frontières.

*****

La richesse est un manteau qui cache bien des vices; la pauvreté est humble et se laisse voir telle qu'elle est.

Aristopane

A l'aide de ceux qui tombent dans le gouffre de l'alcoolisme

Jusqu'à quelle profondeur dans le gouffre de l'alcoolisme doit-on tomber pour faire partie des Alcooliques anonymes?

En fait, la réponse appartient à chacun de décider du moment où il en a assez. Il y a l'alcoolique modéré et l'alcoolique invétéré.

Pour sa part, John T. un dentiste du Massachusetts, n'a pas commencé à boire de l'alcool avant la fin de ses études dentaires. "C'était alors pour moi une forme d'évasion. A partir de ce moment, mes problèmes ont augmenté considérablement. J'ai voulu essayer différentes marques de boissons alcooliques, dit-il, mais après quelques années, j'en étais toujours au même point."

L'alcoolique rétabli nous raconte comment, après quelque temps, il invita à la maison ses parents à l'occasion de la Fête des mères. John ne connut jamais la fin de la soirée. L'alcool avait pris le dessus. Sous les soins intensifs des médecins pendant plusieurs jours à la suite de cette mésaventure, John avouait par la suite qu'il avait failli y laisser la vie et que c'était l'expérience la plus malheureuse de sa vie.

C'est à ce moment qu'il demanda à son médecin de le confier aux soins d'un psychiatre. Admis à l'hôpital pour des examens, John se vit annoncer après cinq jours qu'il n'était pas un alcoolique. Son seul problème: il ne buvait pas la sorte qu'il lui fallait. Son père n'était pas d'accord. Pourquoi le psychiatre n'avait-il pas recommandé à son fils les Alcooliques anonymes? Le psychiatre lui avait recommandé d'essayer la vodka au lieu du whisky, auquel John était devenu allergique. "Vous pouvez en prendre un ou deux avant le dîner, lui avait-il dit, et trois ou quatre quand vous ne travaillez pas."

John ne prit pas un verre pendant huit semaines. Puis, il recommença... et cette fois, il lui fallait des vitamines. Le jus d'orange était tout désigné pour accompagner la vodka. Au bout de six jours, John était à plat. Son médecin lui conseilla de boire de la bière "comme tout le monde" pour quelque temps. De plus, il lui recommanda de s'éloigner de son domicile lorsqu'il voulait prendre un verre. "C'est ainsi que j'ai pu rencontrer les gens qui fréquentent les tavernes et les clubs mal famés. Après cinq ou six verres de bière, je devais me rendre à la salle de toilette. Je ne voulais pas faire confiance à personne maintenant, dit-il. Je décidai de devenir mon propre médecin. Avec les éléments de pharmacie que je connaissais, je me mis à prendre des drogues de toutes sortes pour soulager mes douleurs physiques, mes maux de tête du lendemain de la veille, mon asthme. J'avais besoin de tranquillisants tôt le matin pour commencer ma journée. Je ne dormais plus. De plus en plus, j'étudiais intérieurement l'alcoolisme. Je me posais des questions."

Une bonne journée, John s'est décidé.

Il est entré dans la maison, a décroché le téléphone et s'est empressé de demander conseil à l'un de ses amis qui était sobre depuis 14 ans et qui avait bénéficié du mouvement AA. Il lui suggéra de se rendre à une réunion des AA.

A compter de ce jour, John se mit résolument à suivre le programme AA, à redécouvrir le monde et la vie normale, à réapprendre ce qu'est la sobriété, l'honnêteté, la franchise, la pureté, l'amour et la stabilité émotive. Après une rude bataille gagnée uniquement au prix de nombreux sacrifices, John T., dentiste de profession, revenait à une vie normale. Il y a 14 ans que cela dure. Et John T. est le plus heureux des hommes.

Mais qui est donc John T.? C'est un membre des AA qui donnait une conférence au Château Laurier devant une assemblée d'Alcooliques anonymes et de gens intéressés au mouvement.

Les membres des Alcooliques anonymes n'ont qu'un but primordial: "rester sobres et aider d'autres alcooliques à atteindre la sobriété". Depuis ses débuts en 1935, AA a progressé de deux membres à plus de 400,000 membres dans plus de 12,444 locaux ou groupes, dans 6,000 centres et 90 pays.

AA ne garde aucun recensement précis de ses membres, mais presque tous les groupes locaux des AA ont des membres de tous les rangs de la société, de toutes les races et religions. Nous y trouvons des hommes et des femmes de toutes les catégories de revenus, des diplômés d'université et d'autres qui n'ont jamais terminé leur cours primaire. Le groupe est l'unité de base de l'organisation des AA et celui-ci tient des assemblées à des intervalles réguliers pendant la semaine et établit des contacts avec les alcooliques qui cherchent de l'aide.

Bien que chaque membre soit libre d'interpréter le programme de réhabilitation à sa manière, aucun individu n'a le droit de parler au nom de AA. Traditionnellement, tous les membres cherchent à protéger l'anonymat personnel devant le public, pour eux-mêmes et pour les autres membres AA. Même lorsqu'un membre se sert de son expérience reconnue comme alcoolique, il évite de s'identifier avec les AA.

Pénurie de tétines

MOSCOU - Les jeunes mamans soviétiques vont-elles devoir abandonner le biberon pour nourrir leurs bébés ou serontelles amenées à faire appel à des nourrices si elles ne peuvent les allaiter elles-mêmes?

La revue féminine soviétique "Rabotnitsa" dénonce le "scandale" de la pénurie des tétines en URSS. Dans certaines régions, souligne la revue, il n'y a pas eu de tétines mises en vente depuis deux ans alors que, selon les statistiques, un bébé naît toutes les huit secondes en Union soviétique.

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

L'archevêque de Montréal refuse d'appartenir à une Eglise qui ne soit qu'une "régie de la foi"

"Si l'Eglise n'est que cela, je n'en suis pas moi non plus" s'est écrié Son Excellence Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, après avoir noté que "la conscience même d'appartenir à une Eglise s'effrite chez bon nombre de fidèles" parce que l'Eglise ne leur a semblé "qu'une hiérarchie qui surveille et régit la foi, qui la distribue, la donne et la contrôle sans y être pour autant impliquée".

Une telle conception de l'Eglise, a déclaré Mgr Grégoire n'est pas suffisante. "Car l'Eglise c'est la communauté de la foi, le rassemblement des croyants. Il n'y a pas d'Eglise sans communauté. S'il n'y a pas de communauté de foi non seulement il n'y aura plus d'Eglise, mais plus de foi non plus. La foi chrétienne, toute personnelle qu'elle soit, ne se réalise et s'accomplit que dans la communauté des croyants. Je pense que le mal de l'Eglise, la maladie grave dont nous voyons les résultats néfastes aujourd'hui, c'est d'avoir mis en veilleuse cet aspect et de s'être fixé sur des cadres plus que sur la communauté des fidèles."

Que la foi sociologique s'écroule en faveur d'une foi personnelle et plus engagée et donc en même temps moins unanime, il y a rien de plus normal, dit Mgr Gérgoire après avoir rappelé qu'il y a 25 ans "Canadien français et catholique pratiquant allaient de pair".

"Nous avons tous connu autrefois, dit Son Excellence, l'étonnante unanimité du milieu canadien-français, son appartenance massive à l'Eglise catholique, l'autorité indiscutable qu'il lui reconnaissait non seulement dans les questions de dogme et de morale mais aussi dans d'autres secteurs, son assiduité à la pratique religieuse et enfin le lien très ambigu et très complexe entre la religion et la survivance nationale.

"Pour combien encore, demande Mgr Grégoire, la religion n'est-elle perçue que comme une des composantes de la société et qui, se trouvant idéologiquement en rupture avec la société, croient devoir rejeter toute foi?"

L'archevêque de Montréal signale par contre la rupture qui s'est opérée dans le bloc catholique et dit: "Combien d'ambiguités ont pu être ainsi levées. Le secteur profane de la vie et de la société a progressivement acquis son autonomie et ne se définit plus d'abord par une référence religieuse. Notre milieu s'est ouvert à un pluralisme idéologique. Il a accédé à une liberté nouvelle, à la tolérance, au respect, non sans heurts ni sans injustice de part et d'autre toutefois. Des idées nouvelles ont vu le jour, ainsi que des comportements nouveaux. L'unanimité s'est disloquée en faveur d'une pluralité de tendance et la pression sociologique faiblissant a permis plus de liberté et donc plus d'autonomie dans les décisions personnelles."

De tout cela, Mgr Grégoire ne s'effraie pas outre mesure. "Ce qui est brutal, dit-il, c'est qu'une partie de l'Eglise quitte l'Eglise, au point que les autres en sont inquiets et se sentent à leur tour menacés dans leur foi et leur fidélité. Une partie du peuple de Dieu refuse qui l'autorité, qui la structure, qui l'obligation morale, qui la pratique religieuse. Une église parallèle se constitue, clandestine et isolée ou pis encore, une autre proportion glisse vers une foi sans église, vers une foi qui peu à peu perd son contenu pour se réduire à une réflexion sur l'homme et sur les problèmes qui se posent à la conscience humaine aujourd'hui."

C'est l'effritement de la conscience d'appartenir à une Eglise contre lequel l'archevêque de Montréal invite les croyants et pratiquants à se grouper. "Sachez bien, dit-il, que l'avenir de notre Eglise repose sur le zèle que nous montrerons à refaire ensemble, pour aujourd'hui, une communauté d'Eglise vraie et adulte(...) Ne pensez pas votre paroisse seulement comme un centre de distribution, mais comme un centre de rassemblement. Ceci présuppose d'autres rassemblements plus petits, multiformes et répondant à des besoins très divers. Ceci postule un partage authentique au niveau de besoins et de préoccupations quotidiens qui ne correspondent pas nécessairement à un critère paroissial de rassemblement. Mais il importe que la paroisse de son côté travaille dans le même sens et sache se mettre au service de cette valeur primordiale qui est la communauté."

Bref, Mgr Grégoire n'hésite pas à dire que l'Eglise doit se convertir. "Elle n'est jamais rendue au terme. Pis encore, elle a, comme vous, une tendance à toujours tomber en deçà de sa tâche et de sa dignité. Aussi est-elle toujours à la recherche et à la poursuite d'elle-même, de son être profond par delà les vicissitudes qui l'affectent. Notre Eglise n'est pas tout à fait l'Eglise qu'elle devrait être. Il lui faut se convertir et nous avec elle pour qu'elle redevienne d'une manière plus visible, le milieu de la foi et de l'espérance, la communauté authentique des frères que le Seigneur rassemble en son nom."

Le concordat Vatican-Italie: les négociations s'ouvrent bientôt

CITE DU VATICAN - La question de la révision du Concordat conclu en 1929 par le Saint-Siège avec l'Italie va entrer bientôt dans la phase de la négociation.

La commission d'experts nommés en 1968 par le gouvernement italien vient de présenter ses conclusions au Garde des Sceaux. Comme le prévoit le Concordat, une commission mixte devra ensuite être nommée en accord avec le Vatican pour élaborer un texte à soumettre aux deux parties.

Le Saint-Siège ne connaît pas encore, du moins officiellement, le résultat des travaux de la commission italienne, mais le père Salvatore Lener, dans la revue jésuite Civilta Catholica, laisse prévoir quelle pourra être son attitude.

Tout d'abord, [illegible] semble convaincu au Vatican que toute référence se rapportant à la situation existant à l'époque de la conclusion du Concordat du fait de la présence au pouvoir du facisme doit être éliminée. Dans cet ordre d'idées, on semblerait disposé à supprimer les dispositions qui interdisent aux prêtres apostats d'occuper des fonctions publiques.

Mais, en revanche, on demanderait que les membres du clergé puissent participer à la vie politique active et faire partie des parlements, comme dans les autres pays catholiques.

Les deux parties paraissent disposées à éviter tout ce qui pourrait compromettre la paix religieuse assurée par les accords en 1929, qui mirent fin à la longue brouille, entre l'Eglise et l'Etat, consécutive à l'occupation de Rome par les troupes royales italiennes en 1870 et à la fin du pouvoir temporel du pape.

Il y aura certainement accord sur l'opportunité d'abolir toutes les dispositions qui sont une survivance d'un passé révolu, dont celles qui prévoient la peine de mort pour les attentats contre le pape (la peine de mort est abolie en Italie), l'exemption du service militaire pour le Grand écuyer de la Cour pontificale et la reconnaissance réciproque des titres de noblesse, que la constitution républicaine italienne a d'ailleurs supprimés.

Au nombre des questions qui ont été étudiées par la commission italienne et sur lesquelles porteront les travaux de la commission mixte figure celle de la valeur civile du mariage religieux.

Cela en vue de l'introduction probable en Italie du divorce dans certains cas. Il est évident que si le parlement adopte cette mesure, le Saint-Siège ne pourra pas s'y opposer.

Selon l'évêque de Victoria trop de femmes préfèrent la "résolutionnite" à l'action

VICTORIA - La discrimination contre les femmes existe dans l'Eglise et dans la société, a déclaré un évêque devant 300 délégués au 49e congrès annuel de la Ligue catholique féminine du Canada.

"Il serait malhonnête de prétendre que la discrimination n'existe pas, a précisé Mgr Rémi DeRoo, évêque de Victoria, mais il ne faut pas fuir le problème parce qu'il ressemble à un iceberg émotif submergé au-dessus de nombreux autres problèmes de l'Eglise actuelle."

Portant la parole au banquet de clôture du congrès de cinq jours, l'évêque a affirmé que le principe de l'égalité dans l'Eglise avait été clairement proclamé au concile Vatican II. Il a demandé à la LCF "de reconnaître ses responsabilités pour la promotion de la femme.

"Les femmes, en tant que femmes, ont un rôle irremplaçable, a expliqué l'évêque de Victoria. Et n'attendez pas que les hommes le définissent pour vous.

Dialogue

"Le dialogue entre l'homme et la femme sera utile, mais la première exigence reste la fidélité à votre propre personnalité.

"Il est temps, a déclaré Mgr DeRoo, que vous, les femmes, vous assumiez toute votre part de responsabilité pour le progrès de l'humanité. Il ne s'agit pas simplement de défendre vos droits. Il ne s'agit pas seulement de prouver que vous êtes aussi bonnes ou meilleures que les hommes selon des normes établies par des hommes. Les meilleurs intérêts de la société et de l'Eglise seront assurés non seulement par les hommes, non seulement par les femmes, mais par les hommes et les femmes oeuvrant ensemble."

"Plusieurs sociétés catholiques sont victimes de la "résolutionnite", a affirmé l'évêque.

"C'est le mal des gens qui croient changer le monde en passant des résolutions".

Mgr DeRoo portait la parole après deux jours de séance au cours desquelles les délégués ont approuvé 16 résolutions concernant les mesures à prendre à l'endroit des pays sous-développés, de l'éducation familiale et de la responsabilité civique.

"Nous ne souffrons pas de résolutionnite, car nous allons agir," a conclu une déléguée.

"Personne ne peut inventer une Eglise pour ses goûts"

CITE DU VATICAN - "Personne ne peut inventer une nouvelle Eglise suivant ses idées ou ses goûts personnels", a dit le pape, tout en affirmant qu'il ne faut pas rester accroché au passé et que l'on se doit d'accueillir ce que les temps modernes peuvent offrir de bon.

"Cette course en avant, a poursuivi le Saint-Père, n'autorise pas pour autant à dévier de la bonne direction que la tradition du passé a tracée à notre chemin".

Relevant certains attitudes qui se manifestent aujourd'hui, Paul VI a dit ensuite:

"Le cas n'est pas rare de gens, même bons et religieux, des jeunes surtout, qui se croient en état de dénoncer tout le passé historique de l'Eglise, et plus particulièrement celui qui a suivi le concile de Trente, comme n'étant plus d'actualité, dépassé et désormais sans valeur pour notre temps.

'Pour être vraiment fidèles à l'Eglise, a insisté le pape, nous devrions nous garder des dangers qui découlent de l'intention ou même de la tentation d'innover dans l'Eglise dans des intentions radicales ou par des méthodes draconiennes en bouleversant tout".

Fidélité dans l'amour

Le Saint-Père a fait allusion, a cet égard, aux "critiques présomptueuses et négatives", au "prophétisme de ceux qui affichent des opinions risquées et inadmissibles et qui le font, malheureusement, a-t-il précisé, dans le dessein tacite de s'affranchir du magistère ecclésiastique".

"Dieu veuille que la présomption de faire de son propre sentiment, de sa propre expérience ou même de sa propre aspiration momentanée, le critère directeur de l'esprit religieux, n'entraîne pas hors du droit chemin tant d'esprits de valeurs et bien intentionnés. Nous aurions autrement un "libre examen" qui multiplierait les plus diverses et plus discutables opinions en matière de doctrine et de discipline ecclésiastique."

Après avoir déclaré que l'Eglise a besoin aujourd'hui plus que jamais de fidélité dans l'amour, le pape a conclu:

"N'y a-t-il plus, sans doute, aucun bien à relever dans l'Eglise? Pourquoi tant contester et tant offenser? La tradition qui est l'aspect aujourd'hui le plus diffamé de notre Eglise, ne resplendit-elle plus d'hommes de grande envergure et de grandes oeuvres? Les critiques et les réformes sont utiles et possibles, à condition que ce soit l'amour véritable qui pousse à les réaliser".

Le pape devrait être élu par les évêques

ROME - L'élection du pape par les évêques et non pas par les cardinaux a été proposée par Mgr Salvatore Baldassarri, archevêque de Ravenne, dans une interview à la revue catholique "Il Regno" de Bologne.

"Le pape, a dit le prélat, est élu par un collège de nature ecclésiastique fort respectable et qui a indubitablement beaucoup de mérites. Mais autour du pape, avec le pape et sous le pape, il y a un collège d'origine divine, le collège épiscopal. Ne serait-il pas plus opportun que ce soit le collège épiscopal qui élise le pape? L'objection majeure contre ce système est que les cardinaux représentent les électeurs presque originaires du pape, c'est-à-dire le clergé et le peuple romain. Mais il s'agit seulement d'une fiction qui dans le cas des cardinaux patriarches ne tient même pas. Notre pauvre requête est la suivante: la primauté du pape restant ce qu'elle est - et cela est si clair qu'il n'y a pas lieu d'en discuter - que l'on étudie d'après les sources voulues les modes du gouvernement collégial".

Parlant du prochain synode l'archevêque se demande d'autre part si la primauté du pape étant ce qu'elle est et si la collégialité ne s'exprime pas par le moyen des conférences épiscopales ou par le moyen du synode, cette collégialité n'est qu'une belle théorie inapplicable.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.00

SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

"L'école et la famille en éducation bilingue"...

(suite de la page 1)

secteurs directement intéressés dans l'éducation bilingue. Pour M. Eugène Trottier, qui présentait le point de vue des parents, la famille demeure toujours la cellule la plus importante de la société, mais le seul exemple des parents ne peut plus suffire aujourd'hui, même s'il est de première importance. Les jeunes attachent plus d'importance à la société en général qui les entoure, de même qu'aux petits groupes dans lesquels ils évoluent. D'autre part, le haut degré de spécialisation que l'on connaît commande la centralisation de nos écoles et il en résulte un éloignement encore plus grand de la famille; mais le rôle complémentaire de l'école demeure, toujours important.

Lorsque l'on parle d'éducation bilingue, il faut selom M. Trottier faire certaines distinctions quant aux familles intéressées: il y a ceux qui sont natifs de l'Ouest, ceux qui sont natifs de l'Est, ceux qui viennent d'ailleurs, les familles "mixtes" (dont l'un des conjoints n'est pas d'expression française) et enfin les anglophones intéressés au français, et suffisamment pour que leurs enfants apprennent la langue. Toutes ces nuances sont importantes, puisqu'en définitive il n'est pas question d'imposer l'éducation bilinque à qui que ce soit.

Les étudiants étaient représentés par Mlle Suzanne Tremblay de St-Paul. Selon elle, les jeunes sont fiers d'être Canadiens français, mais le sont beaucoup moins du français qu'ils parlent. Règle générale, ils se sentent incapables de penser en français. Heureusement, les cours évoluent dans le bon sens, moins de grammaire, plus de textes, de littérature qui leur permet de découvrir aussi leur héritage français. Mlle Tremblay affirme que le nouveau système plus "pratique" lui a permis d'apprendre plus de français au cours des derniers six mois que pendant les six années précédentes! Petits conseils aux adultes en terminant: commencer l'enseignement du français dès le bas âge; et ce sont les parents qui doivent transmettre à leurs enfants le "désir du français".

Autre point de vue, celui d'un commissaire, M. Maurice Biron de Bonnyville. Pour lui, il faut donner justice à tous, francophones et anglophones. Mais il faut en même temps développer au maximum le 50/50 que permet la Loi; cela comporte des risques: risque de développer deux systèmes parallèles, ce qui est très coûteux, risque de progresser très lentement.

M. Biron met chacun en garde contre les implications du projet de Loi scolaire revisée. Certaines clauses sont dangereuses, tant au point de vue français que catholique.

C'est le Père Alphonse Turenne qui représentait les professeurs. Selon lui, plusieurs sont craintifs à cause de leur manque de préparation, de leur habitude déjà bien acquise de n'enseigner qu'en anglais. Il faut aussi tenir compte de la loi du moindre effort, du complexe d'infériorité qui subsiste chez certains, et du manque de convictions pur et simple chez d'autres. Il faut encore envisager la question sous un angle: plus l'école est grosse, plus le nombre d'élèves est grand, plus il est facile de s'engager dans le programme bilingue. Et que dire de l'ambiance anglaise qui prévaut dans toutes nos écoles. Il faut aussi tenir compte de certaines craintes des parents, qui ont peur que leurs enfants soient désavantagés. Enfin, même si l'on généralise en parlant de 50/50, il reste que, pratiquement, le choix des sujets que l'on peut présentement enseigner en français est assez limité.

Restait le point de vue des administrateurs, et M. Laurent Beaudoin a très bien décrit ce que devrait être le rôle du Principal dans une école. C'est l'homme-clé qui possède la confiance des parents, qui est convaincu que l'école bilingue est à la fois possible et rentable. Il doit savoir faire preuvre d'enthousiasme, d'assurance, de savoir-faire. Il doit pouvoir répondre aux objections qui lui seront faites, expliquer certains échecs passés, s'il y en a eu, inculquer à ses élèves le goût et l'amour du français et à ses professeurs l'enthousiasme et la confiance en eux-mêmes dont ils auront besoin. Il doit encore faire un bon choix de ces professeurs, les stimuler, les encourager et pouvoir leur fournir les ressources et tous les outils qui pourront les aider dans leur travail.

Le principal peut et doit enfin créer une atmosphère française dans son école.

CARREFOURS -

Ces points de vue ont servi de base aux discussions qui suivirent en carrefours. Chaque groupe, il y en avait six, devait ensuite préparer au moins une question pour la plénière de l'après-midi. Voici quelques-unes des questions qui ont été posées et auxquelles les panelistes répondirent: qu'est-ce que l'animation sociale? quels sont donc les dangers de la Loi scolaire revisée? quel support peut-on recevoir du public si l'on impose l'enseignement bilingue? qu'est-ce qui motive les jeunes à prendre du français, etc.

Notons ici que les panelistes ont pu répondre à toutes ces interrogations (et à la satisfaction de chacun), contrairement à ce qui était arrivé l'an dernier alors que l'on avait dû "sauter" certaines étapes, faute de temps.

Somme toute, on ne peut pas dire que la question a été "vidée" (il ne fallait d'ailleurs pas s'y attendre), mais l'on peut certainement dire qu'elle a été bien approfondie.

Orientation familiale

Suggestions
pour communications

La communication entre couple implique sans doute plus que les conversations... Les communications libres et ouvertes ne rendront pas le mariage heureux à moins que l'acquis (connaissance de l'autre, compréhensions...) ne serve à rencontrer les besoins mutuels.

Voisi quelques suggestions, à supposer évidemment que le couple est sain mentalement, et qu'il existe une certaine "compatibilité" en ce qui concerne les valeurs...

Le couple doit pouvoir communiquer; le couple doit avoir un endroit, un temps où ils se rencontrent en toute intimité. Toute pression extérieure doit alors s'éliminer. De nouveaux ajustements s'imposent à différentes périodes de la vie. C'est pourquoi il devient parfois nécessaire à certains couples qui désirent cette intimité de sortir de la maison pour quelque temps (24 hrs...) pour le simple but de pouvoir communiquer l'un avec l'autre, sans l'atmosphère régulière de la maison, avec les enfants, les téléphones, la TV, etc. Il va sans dire que cette intimité se retrouve assez rarement au sein du foyer lui-même... et cette même intimité n'est pas celle non plus qui semble exister après que les enfants sont couchés, où les partenaires sont tous les deux fatigués d'une dure journée... Le couple mérite davantage pour renouer sa vie... Les parents vieillissent et ont gagné beaucoup d'expérience, mais ils ont toujours besoin de se "ré-ajuster" ils doivent redécouvrir leurs méthodes de communications.

La semaine prochaine, une autre suggestion. Pour l'instant, vous parlez sans doute avec votre partenaire...! très bien! mais y a-t-il communication réelle entre vous deux?

Guy Goyette, Directeur
Service d'Orientation Familiale
Dist. Mun. de Smoky River.



La troupe du ballet Murray Louis à Edmonton

Selon Clement Crisp, critique théâtral du London Financial Time, "la troupe de Murray Louis est celle qui a présenté le plus beau spectacle de ballet moderne jamais offert au public londonien". Quant au critique de ballet Clive Barnes du New York Times, "Murray Louis est un très brillant danseur, possédant une très belle sensitivité théâtrale complémentée d'une pointe volontaire de ridicule froid mais surtout d'une imagination claire comme une boule de crystal".

Louis et les cinq autres membres de sa troupe qui s'est produite un peu partout dans le monde seront à Edmonton le 16 octobre prochain, à l'Auditorium du Jubilé. Ce sera la première fois qu'une troupe de ballet moderne de ce calibre visite la Capitale provinciale.

La compagnie Murray Louis vient à la demande expresse de l'Université de l'Alberta et demeurera à Edmonton durant trois jours au cours desquels, en plus de son récital à l'Auditorium, elle participera à des démonstrations, des conférences et des cours. Le grand public est invité, gratuitement, à tous ces à-côtés et les personnes intéressées peuvent obtenir plus de renseignements auprès de Mlle Cathy Herbut de la Faculté d'Education Physique de l'Université, 432-3567.

Parmi les oeuvres qui seront présentées le 16, il y en a une de caractère un peu spécial intitulée "Intersection". L'action commence dans la salle égyptienne d'un musée, avec quatre personnages tout enveloppés de rubans qui dansent... L'action se poursuit et progresse au point où les mêmes quatre personnages en viennent à se trouver en présence d'un chauffeur de taxi de New York et d'un mécanicien titubant qui n'est autre que Murray Louis lui-même.

Un critique d'un journal de Calcutta a pu dire de Louis "qu'il a créé un langage chorégraphique pour notre époque contemporaine, quelque chose de neuf et qui colle à la réalité de la vie moderne. Voici de la danse du temps présent, et non d'une époque passée. Elle est abstraite et dynamique, une force de choc que l'on ne peut éviter".

Ces critiques laissent donc présager pour le 16 octobre une soirée à la fois divertissante et enrichissante. Les billets, qui se vendent aux prix de $3, $2, et $1, sont disponibles au "Guichet des Célébrités" du magasin Hudson's Bay ou encore à l'édifice de l'Union des Etudiants de l'Université de l'Alberta.

Tous ceux qui le peuvent sont invités à se rendre à cette expérience culturelle nouvelle et peut-être même unique.

Le président Diori se félicite des résultats de sa tournée

PARIS - Le président de la république du Niger, M. Diori Hamani, a confirmé avec beaucoup d'insistance dans une conférence de presse que le fait d'avoir abrégé de quatre jours sa visite officielle au Canada ne devait être interprété ni comme un signe d'inquiétude de sa part au sujet de la situation intérieure de son pays, ni comme l'indice d'un malentendu avec les autorités canadiennes. La seule raison est la grande fatigue des membres de la délégation à la suite d'un voyage très chargé.

"Dieu merci, nous sommes en paix au Niger et les difficultés que le gouvernement tchadien connaît actuellement, n'ont pas de répercussions chez nous", a dit le président nigérien, qui s'est ensuite vivement félicité de la cordialité de l'accueil qu'il avait reçu partout au Canada et aussi des résultats très importants de son voyage en matière de coopération nigéro-canadienne.

"Notre coopération, a-t-il précisé, s'ouvre sur de belles perspectives.



Le dimanche 3 août dernier, M. et Mme Joseph Gratton de St-Vincent célébraient le Soixantième anniversaire de leur mariage. L'événement fut marqué par la célébration d'une messe à leurs intentions en l'église paroissiale de St-Vincent par M. l'abbé Albert Noël. De plus, à cette occasion, M. et Mme Gratton avaient le privilège d'être entourés de leurs enfants et petits-enfants ainsi que de parents et amis. Nous nous joignons à ces derniers pour offrir nos voeux les plus sincères aux jubilaires.

Bertrand reconnaît la dualité linguistique au Québec

QUEBEC - Le premier ministre Bertrand reconnaît la dualité linguistique dans la province.

Il l'a laissé entendre, alors qu'il était interrogé par un groupe de journalistes de Québec au sujet des inquiétudes exprimées précédemment par le président de la Commission chargée d'étudier les problèmes de la langue française au Québec, M. Jean-Denis Gendron.

"Tous ceux qui se rattachent exclusivement à l'unilinguisme font fausse route", a dit M. Bertrand.

Il a ajouté qu'il faut reconnaître la langue française comme prioritaire, "mais il faut aussi reconnaître un état de fait qui existe au Québec."

M. Bertrand a, par ailleurs, indiqué qu'il n'avait pas l'intention de faire appel à la Commission Gendron avant de formuler des politiques en matières scolaire et linguistique.

Projet de loi

Selon le premier ministre, "la Commission Gendron est plus utile pour permettre à la population d'exprimer ses vues".

M. Bertrand a rappelé que le Gouvernement doit présenter un projet de loi lors de la prochaine session, rendant le français obligatoire à l'école anglaise.

Le chef du gouvernement québecois a précisé que "les droits acquis de la minorité" de 20 pour cent des anglophones seront respectés et reconnus légalement. Le libre choix de la langue d'enseignement pour leurs enfants sera décrété pour les parents du Québec et l'obligation sera faite d'enseigner le français dans les écoles anglaises".



Projet du Centenaire complété avec deux ans de retard. Le premier ministre d'Ontario inaugure ici le "Centre Scientifique de l'Ontario", l'un des projets (maintenant devenu réalité) du Centenaire de sa province. Ce Centre renferme toutes sorte de choses, y compris une fusée lunaire et un peu de roche de notre satellite, gracieuseté de la NASA. Le mot d'ordre que le Centre propose aux visiteurs est le suivant: "Touchez à tout... intéressez-vous!".

FALHER

M. et Mme Ferdinand Lévesque ont eu la visite de leur cousin et de son épouse, M. et Mme Armand Lévesque de Val d'Amours, Nouveau-Brunswick.

M. et Mme Laurier Maisonneuve de la Colombie-Britannique étaient de passage à Falher récemment. Ils rendirent visite à leurs frères, soeurs et nombreux amis.

M. et Mme Léandre Proulx du Québec visitaient dernièrement leur tante, Mme Charlotte Proulx ainsi que la famille de M. Ernest Despins.

Quelques-uns de nos étudiants à l'Université de l'Alberta visitaient leurs parents il y a quelque temps. Ce sont: Mlle Sylvianne Servant et MM. Vincent Dupuis, Roger Laflamme, Fernand Morin et André Nault.

*****

M. et Mme Arsène Ethier sont revenus d'Edmonton où ils ont visité leurs parents et amis. Ils se sont aussi rendus à Spruce Grove pour y visiter leurs neveu et nièce, M. et Mme Fernand Loiseau.

Par ailleurs, M. et Mme Bruno Turcotte se sont aussi rendus à Edmonton et en ont profité pour visiter la soeur de Mme Turcotte, Mme Lamoureux de St-Albert.

M. et Mme Lionel Chalifoux ainsi que M. et Mme Gilbert Chalifoux ont assisté au mariage de leur cousin, M. Denis Chalifoux à Edmonton. Tous sont revenus enchantés de leur voyage.

*****

Mme Wilfrid Viens est partie à Edmonton pour hospitalisation à l'hôpital de la Miséricorde et Mme Alphonse Martineau doit aussi demeurer à Edmonton pour y subir certains traitements.

*****

Sincères félicitations à M. et Mme Louis Briand à la suite de la naissance de leur premier enfant, un fils né à l'hôpital de McLennan.

LE SOIN DES YEUX

Un appareil américain d'ophtalmologie reproduit sur l'écran l'image de la rétine, dont chaque secteur peut être étudié séparément. On peut aussi observer plus de cinquante parties de cet organe et diagnostiquer des troubles très difficiles à individualiser par un examen normal.

BEAUMONT

C'est à regret que nous avons appris le décès d'un de nos pionniers, M. Napoléon Bérubé, décédé la semaine dernière à l'âge de 98 ans. M. Bérubé laisse pas moins de 222 descendants.

Né dans la province de Québec, M. Bérubé était arrivé dans l'Ouest en 1913 et s'était installé sur une ferme dans le district de Beaumont. Il s'était par la suite retiré au village et y était demeuré jusqu'en 1967 alors qu'il s'était rendu habiter le Chateau Sturgeon à Legal.

Le défunt laisse cinq fils: Arthur de Legal, Marie-Louis Paul-Emile et Hervé de Beaumont et Albini d'Edmonton; il laisse aussi deux filles: Mme Eddie Juneau (Blanche) et Mme René Lavigne (Carmeline), toutes deux de Beaumont.

Deux frères survivent à M. Bérubé; ce sont Pierre d'Edmonton et Joseph de St-Albert. Il laisse aussi 51 petits-enfants et 164 arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu samedi dernier en l'église St-Vital de Beaumont, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

Nous désirons offrir nos plus sincères sympathies à tous les membres de la famille en deuil.

ST-JOACHIM

Nos plus sincères félicitations aux neuf personnes qui, à la suite du vote qui eut lieu le 28 septembre dernier, ont été élues au Conseil paroissial. Ce sont: le Dr Joseph-P. Moreau, M. Maurice Lavallée et Mme Françoise Cairns (pour trois ans); M. Michel Morin, le Dr Michel Boulanger et Mlle P. Crévolin (pour deux ans); M. Emilien Dupuis, M. René Landry et Mme Gilbert Gourdine (pour 1 an).

Nos remerciements à tous les autres candidats qui avaient accepté de mettre leurs noms en candidature, rendant ainsi service, et dont plusieurs accepteront de servir sur nos comités paroissiaux. Un merci tout spécial à l'ancien Conseil et en particulier au Président, Me Lionel Tellier et à la Secrétaire, Mme Florence Sabourin.

*****

Samedi dernier fut célébré à St-Joachim le mariage de M. Denis Couture, fils de M. Adolphe Couture de Bonnyville à Mlle Eleanor Stroeder. Une réception suivit au Coachman Inn d'Edmonton. Nos voeux les plus sincères de bonheur au jeune couple.

Les relations France-Canada doivent s'inscrire sur le seul plan fédéral

PARIS - M. Marcel Massot, vice-président de l'Assemblée nationale française et membre de la Fédération de la gauche parlant au nom d'une délégation de 10 parlementaires français qui vient de faire une tournée au Canada, s'est dit d'avis que les relations entre les deux pays devraient s'inscrire sur un plan strictement fédéral.

"Les relations entre la France et le Canada, a dit M. Massot dans une déclaration à l'agence Reuter, ne peuvent exister que dans un cadre fédéral."

On lui avait alors demandé si les relations entre la France et le Canada devraient passer par Québec ou par Ottawa. Les 10 membres de la délégation, dont sept parlementaires des partis de la majorité et un communiste, ont été unanimes: tous partageaient le point de vue de M. Massot.

Cette délégation est rentrée à Paris après un voyage de 10 jours au Canada. Elle doit rendre compte de sa tournée au président Pompidou. C'était la première visite du genre depuis le départ du général de Gaulle.

Le taux de naissances baisse au Québec...

QUEBEC - Le ministre de la santé du Québec révèle que 9,438 naissances ont été enregistrées au mois de juillet dernier contre 9,097 en 1968 à pareille date, soit une légère augmentation de 341. Depuis le début de l'année, la courbe des naissances garde une allure générale ascendante, mais le service de la démographie du ministère de la santé estime qu'il serait surprenant que cette courbe continue de monter, car d'ordinaire, le nombre des naissances diminue dans la seconde moitié de l'année.

Les statistiques officielles révèlent que le taux des naissances au Québec ne cesse de diminuer depuis quelques années. Il est en effet passé de 19.0 en 1966 à 17.3 en 1967 pour n'être plus que de 16.3 l'année dernière. Il est fort probable, selon les prévisions des spécialistes, que ce taux diminuera encore en 1969.

Cependant notons qu'une augmentation très nette du nombre de certificats de naissance délivrés a été enregistrée; alors, qu'à la fin de 1968 la demande s'élevait à 500 certificats par semaine, elle est aujourd'hui de 700 On estime qu'en décembre, elle aura atteint la moyenne de 775 et celle de 875 dans le courant de l'année 1970. Cet accroissement spectaculaire s'explique en partie par le fait que depuis le 23 janvier 69, le Bureau des passeports à Ottawa exige une preuve de citoyenneté sous forme de certificat de naissance.

...augmente pour l'ensemble du pays

Il y a eu 34,751 naissances en juillet au Canada comparativement à 29,661 l'an dernier à la même époque rapporte le Bureau fédéral des statistiques d'Ottawa. Cela porte le nombre total de naissances depuis le début de l'année à 217,923 soit une augmentation de 3.4 pour cent comparativement à 1968.

On rapporte également 22,256 mariages en juillet 1969 ce qui représente aussi une augmentation de 7.6 pour cent sur l'an dernier. Le taux de mortalité est également à la hausse puisqu'on a enregistré 13,428 mortalités en juillet comparativement à 11,258 l'an dernier. Toutefois pour les sept premiers mois de l'année, l'augmentation est minime dans le taux de mortalité; elle se situe aux alentours de un pour cent.

Les amphétamines créent l'habitude

OTTAWA - L'effet principal des amphétamines est de stimuler le système nerveux central du corps humain. Ces produits chimiques, connus sous plusieurs noms d'emprunt tels que "pep-pills", "wake-ups" et "speed", entrent dans la préparation de plusieurs médicaments, seuls ou avec d'autres produits comme les barbituriques.

Employés à tort et à travers, ces médicaments peuvent avoir des effets graves prolongés. On s'en sert normalement, en médecine, pour soigner la narcolepsie - besoin passager, mais irrésistible de dormir - et pour annuler l'effet d'engourdissement excessif causé par les sédatifs.

On s'en sert aussi pour soigner la dépression psychologique bénigne, calmer les enfants hyperactifs et agressifs et dans les cas où l'on a besoin d'une attention accrue. Les amphétamines suppriment l'appétit et peuvent s'employer pour combattre l'obésité.

Au Canada, ces produits tombent sous le coup de la loi sur les aliments et drogues et ne peuvent s'obtenir légalement que sur ordonnance.

Elles sont cependant fabriquées par des chimistes amateurs sous couvert et mises illégalement sur le marché noir.

Selon un communiqué de l'administration fédérale des aliments et drogues, certains athlètes sont morts pour en avoir abusé dans le but d'améliorer leur habileté, leur force ou leur endurance au-delà des limites normales.

Jugement amoindri -

Les étudiants qui préparent des examens, les administrateurs et les conducteurs de véhicules sur de longs parcours peuvent subir une perte de jugement à la suite de l'usage d'amphétamines.

Certains individus qui consomment ces produits sur ordonnance en deviennent psychiquement dépendants et continuent de les absorber après le délai de leur usage médical approuvé.

D'autres absorbent des amphétamines obtenues illégalement en doses croissantes pour obtenir une sensation de bien-être.

L'abus le plus répandu ces derniers temps se trouve chez ceux qui les prennent pour le plaisir de la chose.

Il arrive qu'on prenne des amphétamines avec d'autres stimulants ou déprimants, comme les barbituriques et l'alcool, en quantités qui dépassent de beaucoup les doses normales.

L'usager demeurera sans dormir jusqu'à être tellement exténué, désorganisé, tendu et psychotique qu'il cessera d'en prendre pour plonger dans un sommeil dont il ne pourra sortir durant une période allant de quatre à 12 jours.

Il se réveillera dans un état léthargique et déprimé et absorbera de nouvelles doses de drogue pour se débarrasser de cette sensation et reprendre le même cycle. La dose et sa fréquence augmentent habituellement d'un cycle à l'autre. Selon l'administration des aliments et drogues, les amphétamines sont considérées comme des drogues qui créent l'habitude.

Selon certains rapports, les usagers souffrent de pertes de mémoire et de diminution de la capacité de concentration. Les usagers chroniques souffrent souvent de maigrissement marqué, d'abcès, d'enflure du visage et d'ulcères, sans doute à la suite d'insuffisance alimentaire. La pneumonie et la jaunisse sont des complications fréquentes.

Les sentiments de psychose peuvent dégénérer en violence, tentative de suicide ou demande de protection de la police à cause de craintes imaginaires qui disparaissent habituellement quelques jours après qu'on a cessé d'absorber la drogue, mais peuvent nécessiter un traitement psychiatrique intensif et l'hospitalisation.

Bien qu'au départ, les amphétamines peuvent stimuler l'impulsion sexuelle, leur abus soutenu finit par provoquer l'impuissance.

VIENT DE PARAITRE -

Le guide de la moto-neige

(par François Favreau)

Auto-neige, snowmobile, ski-dou ou Ski-Doo (marque déposée), luge motorisée, traîne à moteur, scooter des neiges ou motoluge? Peu importe comment vous l'appelez, l'essentiel c'est que vous soyez un mordu de ce véhicule hivernal qui fait la joie de tant de Canadiens.

Et si vous êtes un "mordu" - que vous soyez ou non propriétaire d'une pétaradante machine - vous tiendrez à vous renseigner sur les différentes marques de motos-neige, sur leur entretien, sur la sécurité, sur le code de la route.

Vous voudrez également savoir quels sont les clubs de moto-neige au Québec, comment vous habiller, comment vous équiper.

Ces renseignements, ces conseils, vous les trouverez dans le livre que François Favreau vient de publier aux Editions de l'Homme et qui s'intitule LE GUIDE DE LA MOTO-NEIGE.

François Favreau, reconnu par les experts comme étant le pilote de course canadien le plus prometteur, ne se contente pas de brûler du caoutchouc sur les pistes de Mosport ou de Mont-Tremblant et de remporter des trophées. Lui aussi a découvert les joies de la moto-neige.

LE GUIDE DE LA MOTO-NEIGE est donc rédigé par un expert en la matière qui, mentionnons le en passant, est également ingénieur diplômé.

Voilà donc un livre pour ceux qui ont décidé de vivre avec l'hiver et d'en tirer le meilleur parti.

Tous les explorateurs, trappeurs et découvreurs de grands espaces en puissance voudront consulter ce guide - le premier du genre - pour en savoir plus sur leur passe-temps hivernal favori.

LE GUIDE DE LA MOTO-NEIGE, par François Favreau, est en vente au prix de $2.00; on peut se le procurer chez le distributeur: l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue De LaGauchetière, Montréal 132.



Qui sait, ce sera peut-être la prochaine rage populaire? - Un barbier de Seattle croit avoir eu une idée de génie! Il conserve les cheveux coupés de ses clients... et les utilise comme revêtement protecteur de carrosseries d'automobiles! Le procédé est, paraît-il, bien simple: d'abord poser une couche de vernis, ensuite les cheveux, bien égaliser ces derniers, puis une autre couche de vernis et finir le tout par un bon polissage! A vous les honneurs, Messieurs les barbiers...

"Le bilinguisme ne doit pas nuire au recrutement"

OTTAWA - Le ministre de la Justice, M. John Turner, a déclaré devant un cercle social de la capitale, que les provisions stipulées par la Loi sur les langues officielles sont "cruciales" à la fois pour l'unité nationale et pour le rôle d'Ottawa en tant que capitale nationale.

Il a dit que les deux groupes ethniques doivent avoir un accès égal aux institutions gouvernementales, comme le stipule la loi.

Cependant, a-t-il ajouté, la loi doit être appliquée avec "une juste considération des aspects humains". Les personnes qui entrent à la fonction publique doivent avoir toutes les facilités d'acquérir la compétence nécessaire pour accomplir leur travail dans la langue seconde."

"Mais la compétence professionnelle continuera d'être la principale priorité. Aucune politique de bilinguisme ne doit faire de discrimination dans le recrutement.

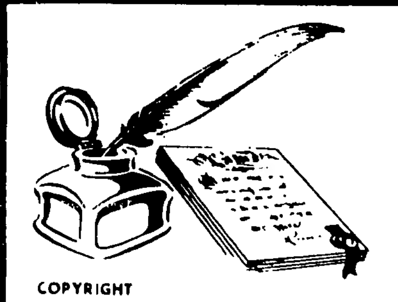
M. Turner a poursuivi en disant que les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux doivent coopérer à l'enseignement du français pour les étudiants anglophones de la région d'Ottawa.

Coopération

Selon lui, le manque d'argent, le manque d'espace dans les écoles francophones et le manque de qualifications pour entrer dans les écoles francophones empêchent beaucoup d'enfants anglophones de s'instruire en français.



Quand il a ouvert sa portière, Anthony Passnick s'est vite aperçu qu'il ne pouvait descendre que dans le vide. En évitant un premier accident il a perdu le contrôle de son véhicule et n'a pu faire mieux que de défoncer le garde-fou de l'autoroute Gardiner sur laquelle il circulait. Fort heureusement, la cabine du camion est allée se heurter sur une autre clôture, ce qui l'a empêché de plonger 30 pieds plus bas. On peut comprendre que Passnick ait glissé... il transportait une cargaison de bananes!



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

A propos de la diffamation

Plusieurs lecteurs nous ont envoyé leurs questions au sujet de la diffamation. Commençons donc par en donner la définition classique: "c'est un acte qui tend à porter atteinte à la réputation d'autrui, qui tend à l'abaisser dans l'estime des gens ou de la société en général et qui provoque des sentiments de haine, de mépris, de crainte, d'aversion ou de ridicule.

Pour qu'il y ait diffamation, il faut qu'il y ait eu publication. Cela ne veut pas cependant dire publication dans le sens strict du mot, mais plutôt dans le sens que la chose a été rendue publique. Et il faut qu'il y ait au moins trois parties impliquées: le diffamateur, la personne contre qui des propos diffamatoires ont été tenus et une troisième personne à qui ou devant laquelle ces propos ont été tenus, soit de vive voix, par écrit ou autrement.

Une insulte ou une "injure verbale", même publique, n'est pas diffamatoire et il n'y a rien que l'on puisse faire à ce sujet.

Quant à la diffamation elle peut être faite autrement que de vive voix ou par écrit. Ce peut être une action, un geste, une photo ou un dessin, une pantomime ou une effigie.

En règle générale, il n'y a rien dans nos lois contre la diffamation collective, comme par exemple si l'on dit que "tous les avocats sont des voleurs", "que tous les Juifs sont malhonnêtes", "que tous les prêtres sont des hypocrites", etc., etc.

Combien celui qui est trouvé coupable de diffamation aura-t-il à payer? Le montant total des dommages à payer peut être de un sou ou plus... dépendant du tort causé, de la nature des allégations, de la situation ou du niveau social de la somme d'argent perdu en affaires, de l'importance à faire entre le libelle et la calomnie. Le libelle est de la diffamation par écrit et la calomnie de la diffamation faite de vive voix. S'il désire poursuivre quelqu'un pour calomnie, le plaignant devra prouver que cette calomnie lui a causé de sérieux dommages, par exemple la perte d'une somme d'argent en affaires. Voici quelques exemples de calomnies: "Jean Bon est alcoolique", "Richard Lampion bat sa femme et ses enfants."

Il y a cependant quatre exceptions importantes à la règle concernant la calomnie: 1. l'imputation d'avoir commis un crime; 2. l'imputation d'avoir une maladie vénérienne; 3. l'imputation d'impureté contre une femme célibataire, ou d'adultère dans le cas d'une femme mariée; 4. l'imputation touchant le commerce, les affaires ou le bureau de quelqu'un. Ainsi, s'il est dit que "les marchandises du magasin de Jean Bon ne sont que de la pacotille", ou encore que "Richard Lampion, un professeur, a une attitude immorale à l'endroit de ses élèves". Dans ces cas, la loi est la même que dans les cas de libelle diffamatoire.

L'accusé peut être acquitté s'il prouve que ses énoncés sont exacts, mais il porte seul le fardeau de la preuve et ce n'est pas au plaignant de prouver que ce que l'on a dit de lui n'est pas vrai.

Il y a aussi certaines diffamations pour lesquelles on ne peut pas intenter de poursuites, même si elles ne sont pas vraies. Ce sont: 1. le privilège parlementaire (tout ce qui est dit en Chambre au cours d'une session); 2. le privilège judiciaire (tout ce qui est dit en Cour, soit par un juge, un avocat ou un témoin); 3. le reportage exact et précis d'un procès rapporté dans les journaux.

Que peut faire une personne victime de diffamation? De façon générale il n'est pas sage ni recommandé d'intenter une poursuite. En effet, même si un jugement est rendu en faveur du plaignant, il y aura toujours des personnes qui diront "qu'il n'y a pas de fumée sans feu". Il serait beaucoup plus sage de voir un avocat car il y a bien d'autres manières efficaces de faire taire un diffamateur.

Disons en terminant que cette question de la diffamation est en fait très compliquée et qu'il peut y avoir plusieurs exceptions à chacune des règles énoncées plus haut. Chaque cas individuel doit être considéré à ses mérites et le mieux à faire est de voir votre avocat.

Le Chapelet à CHFA

OCTOBRE
10. Paroisse St-Louis, Bonnyville.
11. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
13. Famille Placide Gervais, Falher.
14. Paroisse - Cathédralle, St-Paul.
15. Famille Eugène Trottier, Edmonton.
16. Famille de Mme Blanche Dumas, Falher.
17. Paroisse de Jean-Côté.
18. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
20. Famille Hector Guénette, Falher.
21. Famille René Préfontaine, Edmonton.
22. Paroisse de St-Albert.
23. Paroisse Sacré-Coeur, Donnelly.
24. Famille Arthur Robert, St-Albert.
25. Conseil LaVèrendrye des C. de C., Edmonton.
27. Famille de Mme Yvonne Lauzé, Falher.
28. Paroisse St-Emile, Legal.
29. Les RR.PP. Oblats de St-Albert.
30 Radio-Edmonton Ltée.
31. Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.

Evénements

13 OCTOBRE

Films français à la Bibliothèque municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Fleur de l'âge", "Rallye des Neiges" et "La physique en classe." Les représentations commencent à 7h-30 p.m. Entrée gratuite.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 10 octobre
Mme Germaine Cartier, Edmonton.
M. Henri Lambert, Guy.
M. Emile Richard, Kavanagh.

SEMEDI, 11 octobre
M. Valère Grenier, St-Isidore.

DIMANCHE, 12 octobre
Mlle Elémée Royer, Edmonton.

LUNDI, 13 octobre
M. Jean-Nil Chabot, Edmonton.
M. Marcel Fagnan, Edmonton.
M. Michel Denis Gouin, Lafond.
M. Richard Kieser, Morinville.
M. Roland Lapointe, Donnelly.
M. Charles - Edouard Magnan, Beaumont.

MARDI, 14 octobre
M. Robert Montpetit, Edmonton.

MERCREDI, 15 octobre
M. Hector Amyotte, Edmonton.
M. Léonce Desbiens, Marie-Reine.
M. Joseph R. Girard, Girouxville.

JEUDI, 16 octobre
Mlle Antoinette Fontaine, Girouxville.
Mme Elizabeth Royer, Beaumont.
Sr France Langlois, c.s.c., Fort Saskatchewan.

Epithètes

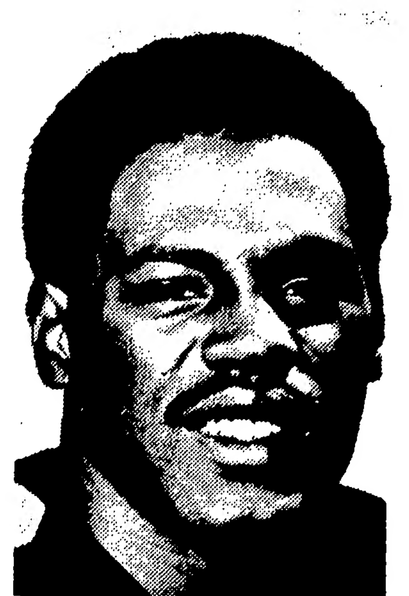
Il y a eu Charles de Gaulle et l'on a longuement entendu parler de la politique gaulliste. Avec l'avènement de Georges Pompidou est apparu l'adjectif pompidolien. La presse, la radio, la télévision françaises entretiennent désormais leurs usagers des visions pompidoliennes.

Si cette habitude gagnait le Québec quels adjectifs devrions-nous choisir?

Parlerait-on de la thèse bertrandiste, bourasseuse, lévéquienne, cardinalice ou laportéenne? Quel problème pour les linguistes!

Seul le député de Verdun a déjà son adjectif officiel dans les lexiques; nous entrerions, sous la baguette du chef dans le régime wagnérien.

Louis-Martin TARD
Le Devoir.



La plupart des experts de football sont unanimes sur la question: Margene Adkins des Rough Riders d'Ottawa est l'un des meilleurs receveurs de passes du football canadien... sinon le meilleur. Interrogé sur le sujet, l'instructeur des Argos de Toronto Leo Cahill a tout simplement déclaré: "Je ne l'ai jamais vu connaître une mauvaise partie."

Les Mots croisés du *franco-albertain*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■					
3								■				
4						■			■		■	
5							■		■			
6				■				■			■	
7									■			
8		■			■		■					
9								■			■	
10			■			■			■			
11					■					■		
12												

HORIZONTAL
1 - Action d'urbaniser.
2 - Oter le lustre, l'éclat - Lassitude morale.
3 - Espèce de bugle à fleurs jaunes, pl. - Etat contraire au droit.
4 - Faire tort, nuire - Term. d'inf.
5 - Donner les couleurs de l'arc-en-ciel - Composition musicale pour deux voix.
6 - Pareil, semblable - Anguille, en anglais - Note de musique.
7 - De la région d'Arles - La première partie de la mouche du sommeil.
8 - Conj. - Appareil inventé par Ader.
9 - Etat d'une personne ivre - Fille d'Inachos.
10 - Adj. poss. - Pron. pers. - Symb. du gallium - Venue au monde.
11 - Action de mettre - Pièce massive d'un appareil de fermeture - Année.
12 - Prendre la résolution de faire une chose.

VERTICAL
1 - Système de morale qui place dans l'intérêt, la règle de nos actions.
2 - Traiter avec un profond respect - Qui est sans valeur.
3 - Tomber en poussière - Saint.
4 - Pilier saillant aux angles d'un édifice, pl. - Enlever la tête d'un arbre.
5 - Obtenues par nitration - Connu.
6 - Colère - Viscères doubles - Police Provinciale.
7 - Conj. - Art. simple - Ville de Hongrie.
8 - Se suivent dans aère - Note de musique - Symb. du sodium - Fam., homme ignorant.
9 - Explosif très puissant - Six, en chiffres romains - Dans.
10 - Débordement des eaux.
11 - Patrie d'Abraham - Sud-Ouest - Oreille, en anglais.
12 - Dérivé nitré du benzène.

SOLUTION EN PAGE 15

N'oubliez pas le Bal de l'Epluchette, samedi 18 octobre

Le satellite canadien Alouette-I a établi un record de longévité dans l'espace

OTTAWA - Quelques-uns des meilleurs spécialistes des communications et des sciences spatiales ont célébré l'anniversaire du lancement d'Alouette-1, l'engin spatial qui a fonctionné pendant la plus longue période de temps en orbite terrestre.

Il y a sept ans, le premier satellite canadien a été placé en orbite polaire par une fusée américaine. L'engin ne devait rester en orbite que pendant un an, à une altitude de 600 milles.

Pour la septième année consécutive, le lancement d'Alouette-1 a été célébré par la plupart des 100 hommes qui ont contribué à la construction du satellite, composé en majeure partie de piles solaires, d'instruments scientifiques et de radio-émetteurs.

"A cette époque, les Américains estimaient qu'une mission de trois mois était très longue pour un satellite", rappelle le Dr John Chapman. Ce dernier était alors attaché au Conseil de recherche de la défense.

Il est maintenant sous-ministre adjoint des Communications, chargé de préparer les plans de construction et de lancement du descendant d'Alouette-1, un satellite qui n'a reçu de nom encore et qui tournera en orbite autour de la terre, transmettant des images et des voix.

Entre six et 10 fois par jour, la station de Shirley Bay, près de la capitale fédérale, envoie un ordre radio à Alouette, qui transmet à son tour les renseignements recueillis par ses instruments.

Alouette-1 transmet maintenant environ 90 minutes par jour et pas plus de 10 minutes à la fois. Il pouvait transmettre pendant cinq heures sans arrêt à ses débuts.

Mais le temps a peu à peu affaibli les piles solaires, et les techniciens veulent éviter de les épuiser complètement en les faisant fonctionner pendant de trop longues périodes.

Alouette-1 recueille divers renseignements sur l'atmosphère, une ceinture de particules électrisées qui rendent possibles les communications radio sur terre. Les instruments du satellite transmettent en outre des informations sur des bruits provenant de sources cosmiques et d'autres bruits spatiaux qui semblent survenir par cycle autour du champ magnétique terrestre.

Le Dr Chapman a déclaré que ses collègues sont très enthousiastes au sujet de la longévité d'Alouette-1, parce que dans la haute atmosphère les saisons durent 11 ans et nul autre instrument scientifique n'a pu enregistrer les détails d'une partie aussi longue de cette saison. Probablement aucun autre satellite lancé dans le passé ou dans l'avenir par le Canada n'aura une aussi grande signification pour la science que celui-ci, de dire le Dr Chapman.

Faut-il envier... ou plaindre le Tanzanien?

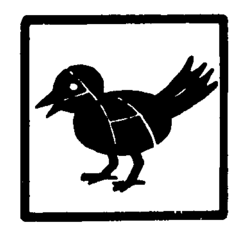
Le Livre blanc que le gouvernement tanzanien vient de publier sur le mariage a fait l'effet d'une bombe au sein de la population. Il n'est point besoin d'être un spécialiste de la politique tanzanienne - disent les observateurs pour prédire que les prochains débats au Parlement seront fort mouvementés, lorsque le gouvernement déposera un projet de loi revisant les conditions de mariage et de divorce.

De quoi s'agit-il? Les Tanzaniens de religion musulmane ne pourront plus - quand la loi sera adoptée - se fier aux seuls enseignements du Coran pour se séparer d'une de leurs épouses. Ils devront passer devant un tribunal, seul compétent pour prononcer le divorce.

On imagine aisément la levée de boucliers de ces maris longtemps habitués à "donner congé" à leurs épouses parfois sous l'effet d'une mauvaise humeur!

Concernant les non-musulmans, la proposition gouvernementale est tout aussi révolutionnaire. Elle consiste à permettre à ceux-là de prendre une seconde épouse si... la première y consent. Si certains se frottent les mains et sont même prêts à arracher l'approbation de leur épouse, ce n'est pas le cas de l'Eglise catholique et de la majorité des Chrétiens qui se joignent à leurs concitoyens musulmans pour crier au scandale. Pour des raisons différentes, évidemment.

Devinette



FLAIRETOUT

Le Fouineur, car il porte une montre-bracelet à boucle et, en outre, il la porte au poignet droit.

CASSE-TETE

SOLUTION A LA PAGE 15

Ici 12 allumettes forment deux carrés. Il faut maintenant former 3 carrés en enlevant 6 allumettes et en remettant ensuite 4.

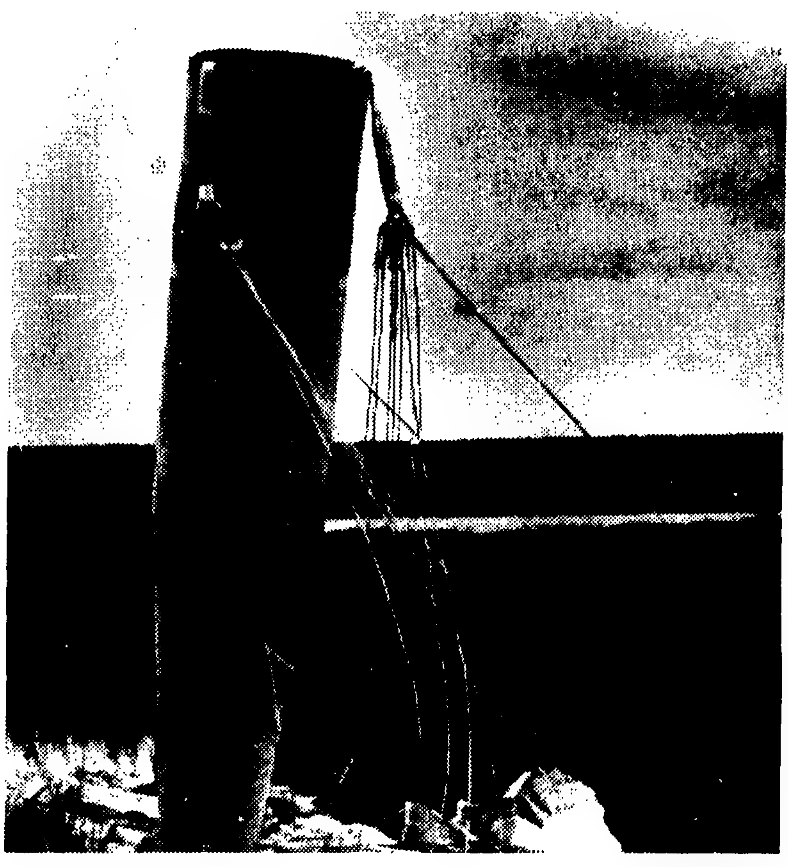
A votre service

LES NOCES D'OR

Interprète-compositeur: Jean-Pierre Ferland.

Je te crois et pourtant,
Je n'aurais jamais cru
Autant d'anniversaires
En si peu de saisons.
Depuis déjà longtemps
Je ne les compte plus
De la même manière,
De la même façon.

Avec le temps qui court depuis que je sais que tu m'aimes,
Je compte tout par jour, par nuit et par semaine.
Je ne t'embrasse plus, je ne prends plus le temps.
De te dire je t'aime autant et mieux qu'avant
Mais tu n'as rien perdu dans l'âme et dans le temps.
Au fin fond de soi-même, je reste ton amant.
Si les gestes ont changé, le goût reste le même,
Après le cinquantième, comme avant le premier,
Dernier bout de ma vie, ma seule et ma dernière,
Bon anniversaire, mon amour, mon amie.



Voici l'une des deux roquettes récemment lancées par le Conseil National de la Recherche dans les couches supérieures de l'atmosphère pour y recueillir de précieuses données dans les domaines des prévisions atmosphériques et des communications par radio. A l'aide de parachutes, les fusées sont revenues sur terre en douceur (relative!), rapportant avec elles plus de $80,000 d'équipement très compliqué. Le lancement avait eu lieu dans le nord manitobain.

CARTES PROFESSIONNELLES

L'ACTION DE GRACES... CHEZ SOI

Saveur fine, économie et haute valeur nutritive ont rendu la dinde populaire chez les Canadiens. En effet, cette volaille, apprêtée à toutes les sauces, revient fréquemment sur nos tables et occupe toujours une place de choix tant aux menus des grandes occasions qu'aux repas de tous les jours.

C'est ainsi que la dinde sera à nouveau des nôtres lors du dîner de l'Action de Grâces. Mais cette année pourquoi ne pas la présenter en morceaux d'une portion braisés et arrosés de sauce aigre-douce. C'est ce que vous suggèrent les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada en vous assurant que vos convives apprécieront ces mets de choix.

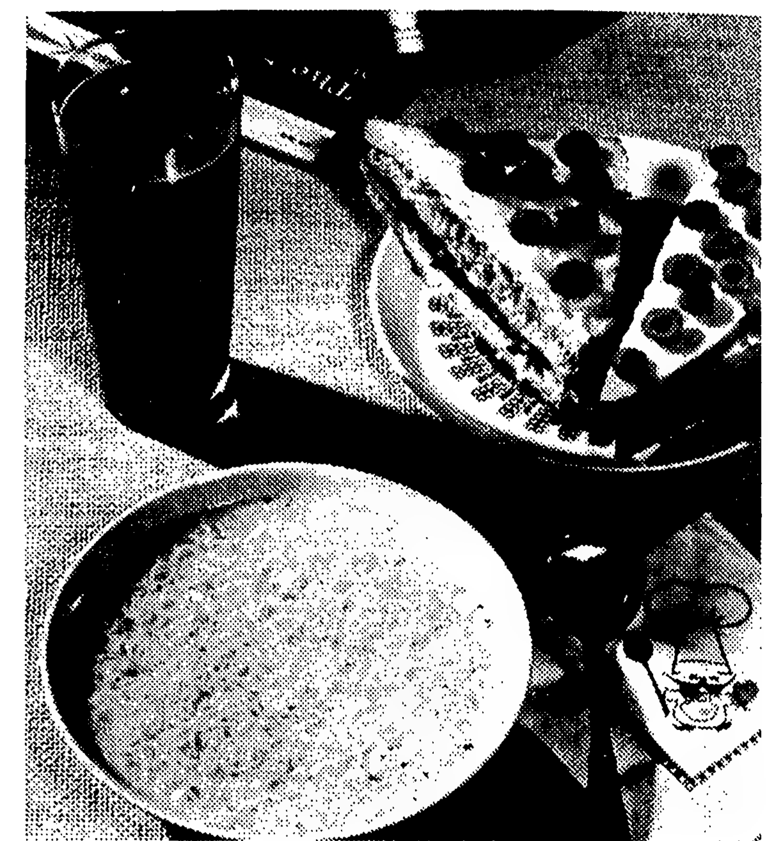
DINDE AIGRE-DOUCE
- 3 livres (6 morceaux) de poitrines de dinde désossées
- 1 c. à table d'amidon de maïs
- 1/8 c. à thé de poivre
- 1/2 c. à thé de gingembre
- 1 c. à table de moutarde préparée
- 1 tasse de sirop de fruit
- 1/3 tasse de vinaigre
- 2 c. à table de sauce soya
- 1/2 tasse d'ananas en conserves, en dés
- 1/2 tasse de pêches en conserve, tranchées
- 1/2 tasse de céleri tranché fin
- 1/4 tasse de piment vert, en dés

Déposer la dinde, peau en haut, dans un plat à four beurré. Mêler amidon, poivre et gingembre, incorporer moutarde et liquides. Amener à ébullition et cuire en brassant jusqu'à consistance épaisse et limpide; en verser environ 1/2 tasse sur la dinde. Couvrir et cuire à 350oF jusqu'à ce que la dinde soit presque tendre (environ 1-1/4 heure) en arrosant de temps à autre; continuer la cuisson à découvert jusqu'à ce que la dinde soit tendre et dorée (40 à 50 minutes). Ajouter fruits, céleri et piment au reste de la sauce, amener à ébullition et verser sur la dinde. 6 portions.

Encouragez les enfants à prendre soupe et goûter nourrissants à la maison

Manger à la maison au lieu d'aller au kiosque-restaurant offre deux avantages indiscutables aux adolescents... la nourriture y est plus plantureuse et meilleur marché! Même si cela risque de grever le budget de la maîtresse de maison, il est bon d'encourager cette pratique, car du lait au chocolat, de la soupe chaude et de nourrissants sandwiches ne peuvent faire autrement qu'être plus salutaires que des liqueurs douces et des frites pour la santé de ces jeunes en croissance; de plus, si cela doit implanter chez eux de bonnes habitudes d'hygiène alimentaire, c'est un placement sûr pour l'avenir. A part ça, il est avantageux de savoir où sont les jeunes de temps en temps!

La prochaine fois que la troupe s'amènera chez vous pour savourer une platée, encouragez-les à confectionner leur propre casse-croûte, en mettant à leur portée une bonne variété de pratiques soupes sous enveloppes, de même qu'un assortiment de pain et garnitures. Des aliments riches en protéines comme la viande et le fromage les rassasieront, et ils peuvent facilement préparer leur soupe, car on n'a qu'à la faire mijoter quelques minutes. Les jeunes ont un penchant pour les soupes amusantes telles que la "Zoop" ... une soupe au poulet, riche et remplie de délicieuses nouilles en anneaux. Parmi les autres favorites, on trouve la soupe au boeuf et aux nouilles, la soupe à l'oignon, la crème de champignons ou de poulet, et pour ceux qui aiment les tomates, la plantureuse soupe aux tomates et légumes.



Laissez-les "bâtir" leurs sandwiches au gré de leur imagination (en stipulant bien qu'ils devront nettoyer après, naturellement!). Voici quelques suggestions de chefs-d'oeuvre à quatre étages:

-Pain brun beurré, garni de fromage aux ananas à la crème.

-Pain blanc garni de mayonnaise, beurre d'arachides et tranches de bacon.

-Pain brun beurré, garni de mayonnaise et de carottes en filaments.

-Pain blanc beurré, garni de tranches d'olives farcies.

L'INIMITABLE SAVEUR DU FROMAGE

De nos jours, la tarte aux pommes est bien traditionnelle tout autant que l'assiette de fruits est appétissante et le duo pain et vin est ancien. Mais il manque quelque chose... Ah oui, le fromage, le si précieux fromage!

De fait, nos ancêtres, tout en le fabricant des siècles durant, ne reconnaissaient qu'un seul fait certain au sujet du fromage: la laitière tout comme le lait et son contenant devaient être très propres. Et c'est ainsi que d'une génération à l'autre, mères et filles se chuchotaient à l'oreille le secret de la fabrication du fromage. Puis un jour, la révolution industrielle prit place, en conséquence logique, la fabrication du fromage quitta la ferme pour la fromagerie et devint une industrie florissante.

Bien sûr, le fromage "nature" fait toujours bonne figure chez nous aujourd'hui puisqu'il disparaît très vite sur les tables. Mais avec raison vous aimez de temps à autre l'incorporer à certaines pâtisseries de façon à satisfaire tous les goûts. C'est pourquoi nous vous offrons quelques recettes de gourmets qui auront certainement des adeptes.



Vous recevez bientôt des invités? Si tel est le cas, pourquoi ne pas essayer une dégustation de fromages? Une bonne variété de fromages, un pain français frais et des craquelins, un ou plusieurs vins, des fruits, voilà ce qu'il vous faut pour établir vite un climat de franche et chaude gaieté. Gageons que de cette façon... vous taquinerez même les plus timides!

MUFFINS AU FROMAGE
- 2 tasses de farine tout usage tamisée
- 3 c. à thé de poudre à pâte
- 1/2 c. à thé de sel
- 2/3 tasse de fromage cheddar râpé
- 1 oeuf battu
- 1 tasse de lait
- 2 à 4 c. à table de beurre fondu

Tamiser farine, poudre à pâte et sel; y ajouter le fromage. Faire un puits au centre; y verser oeuf, lait et beurre mêlés et battre rapidement juste pour mêler (la préparation doit être granuleuse). Remplir aux deux-tiers des moules à muffins beurrés. Dorer à 400oF, 20 à 25 minutes. Quantité: 12 muffins.

PAIN AU FROMAGE
- 1 tasse de lait chaud
- 2 c. à table de sucre
- 1-1/2 c. à thé de sel
- 3 c. à table de gras
- 1 c. à thé de sucre
- 1 tasse d'eau tiède
- 1 enveloppe de levure
- 5 à 5-1/2 tasse de farine tout usage tamisée
- 1-1/2 tasse de fromage cheddar râpé

Mêler les quatre premiers ingrédients et laisser tiédir. Dissoudre 1 c. à thé de sucre dans l'eau tiède, saupoudrer de levure et laisser reposer 10 minutes. Agiter et incorporer la levure au lait. Ajouter 3 tasses de farine et battre pour rendre lisse. Mêler fromage et 1 tasse de farine puis incorporer à la pâte; continuer de battre en ajoutant le reste de la farine graduellement pour obtenir une pâte qui ne colle pas au bol. Renverser sur une planche légèrement enfarinée et pétrir 10 minutes. Placer dans un bol beurré et badigeonner de gras. Couvrir et laisser lever au double du volume à 85oF, environ 1-1/2 heure. Enfoncer le poing dans la pâte pour faire sortir l'air et diviser en deux; couvrir et laisser reposer 10 minutes. Façonner en pains et placer dans des moules beurrés de 9 pouces x 5. Badigeonner de gras, couvrir et laisser lever au double du volume, environ 1-1/2 heure. Cuire à 375oF, 40 à 45 minutes. Quantité: 2 pains.

CREPES AU FROMAGE
- 2 tasses de farine tout usage tamisée
- 1 c. à table de poudre à pâte
- 1 c. à thé de sel
- 1 tasse (4 onces) de fromage cheddar râpé
- 1 oeuf battu
- 2 tasses de lait
- 1 c. à table de gras fondu

Mêler les ingrédients secs; y ajouter oeuf battu, lait et gras mêlés en agitant rapidement. Chauffer une poêle à frire beurrée; y verser 2 à 3 c. à table de la préparation et cuire environ 1 minute. Tourner et dorer l'autre côté 1 minute de plus. Servir avec bacon ou sauce aux pommes. 6 portions.

On doit connaître les appareils ménagers

C'est facile d'acheter un appareil ménager mais le faire réparer engendre une série de complications parfois irritantes et coûteuses. La maîtresse de maison s'en indigne à bon droit, car il est indéniable qu'elle est souvent victime d'incompétence, de lenteur, de fraude, de majoration des prix. Elle est sur le point de perdre toute confiance et on ne peut l'en blâmer.

Or il est relativement facile d'apprendre le pourquoi et le comment du fonctionnement des principaux appareils ménagers qu'on trouve chez soi. Sachez quand il faut vraiment les faire réparer et ce qu'il peut vous en coûter.

Prenons par exemple le cas d'un aspirateur qui n'accomplit pas son travail proprement: c'est que quelque chose nuit à la succion. Vérifiez si l'embouchure du tube d'aspiration n'est pas bouchée. L'obstruction peut survenir aussi dans le sac s'il s'agit d'un aspirateur-batteur vertical. Ou le sac lui-même peut avoir perdu sa porosité. Il faut le remplacer ainsi que la courroie et le cylindre muni de brosses qui s'usent à la friction. Et, lorsque le sac est plein, on ne peut s'attendre à ce que l'appareil accomplisse une bonne besogne. Ne tirez pas sur le câble pour débrancher, vous abîmerez la fiche et la prise de courant, cause évidente et maintes fois répétée du mauvais fonctionnement.

Lorsque de véritables réparations s'imposent, n'allez pas essayer de les faire vous-même. Il est clair que des troubles de moteur, de thermostat, etc., d'un appareil sont du ressort d'un mécanicien spécialisé. Adressez-vous à la compagnie dont vous avez acheté la marque. C'est toujours préférable.

Un 2e rapport sur l'usage des contraceptifs oraux

WASHINGTON - Un comité consultatif du gouvernement américain déclare que les bénéfices que l'on peut tirer de l'usage des contraceptifs oraux dépassent malgré tout les risques qu'ils comportent, malgré les nouvelles preuves attestant le danger de la formation de caillots de sang.

Le comité, formé de 14 médecins, a soumis son rapport à l'Agence des aliments et drogues. Il s'agissait du deuxième rapport depuis 1966 sur le statut accordé à "la" pilule.

Le commissaire Herbert L. Ley Jr., de l'Agence des aliments et drogues, a qualifié les conclusions de "favorables". Le président du comité, le Dr Louis M. Hellman, de New York, a déclaré que le message exprimé par ce groupe aux 8,000,000 de femmes américaines qui utilisent des contraceptifs oraux est le même que celui de 1966; ou l'équivalent d'un "feu jaune".

Voici la conclusion la plus remarquable du rapport: "Lorsque les risques et les valeurs possibles de ces drogues sont justement équilibrés, le comité juge la proportion des avantages assez élevée par rapport à celle des risques pour justifier leur usage sans danger...

"Il n'y a aucun remède efficace sur le marché qui ne comporte aucun effet secondaire nocif", d'ajouter M. Ley.

Selon M. Hellman, on a accumulé des témoignages, au cours des trois dernières années, sur les rapports entre les contraceptifs oraux et le cancer, le diabète et la haute pression artérielle. Mais on manque encore de preuves définitives, a-t-il ajouté.

Les caillots -

Le comité, cependant, a admis que l'une des investigations qu'il a effectuées avait établi que les contraceptifs oraux causaient la formation de caillots sanguins, chez certaines femmes. Il en est venu à la conclusion que sur 350 femmes sélectionnées et étudiées deux par deux, celles qui utilisaient la pilule avaient 4.4 fois plus de chances de souffrir de la formation de caillots de sang que celles qui ne l'utilisaient pas.

Par contre, les femmes qui utilisent des médicaments à doses continues courent un risque plus grand de formation de caillots que les femmes qui utilisent des contraceptifs combinés.

En effet, les médicaments à doses continues utilisent l'astrogène seul pendant une partie du cycle menstruel, puis ajoutent une deuxième hormone pour le reste du cycle. Les préparations à usage "combiné" contiennent les deux hormones en tout temps.

Le rapport du comité a exprimé son approbation des conclusions antérieurement émises par des investigateurs britanniques.

Etant donné le problème de la formation de caillots, les femmes qui utilisent la pilule courent plus de risques, dans une proportion de trois pour cent, de mourir entre 15 et 44 ans, que les femmes qui utilisent d'autres moyens contraceptifs, a déclaré le comité. En effet, les caillots peuvent être mortels s'ils se logent dans des organes vitaux comme le poumon, le coeur et le cerveau.

Avantages -

Le comité a déclaré que le grand bénéfice attaché à l'usage de la pilule est le suivant: elle est de deux à 30 fois plus efficace que tout autre moyen anticonceptionnel, comme par exemple le diaphragme et certaines "mousses".

Selon M. Hellman, certaines femmes ne devraient pas prendre de contraceptifs oraux, ou en prendre avec beaucoup de prudence. Ce sont celles, entre autres, qui souffrent de certaines maladies des veines, ou dont la famille comporte des cas de cancer ou de maladies des seins, celles qui souffrent de problèmes sexuels, de forte pression artérielle, de migraines ou encore celles qui gagnent du poids après avoir utilisé la pilule.

Un important manufacturier de pilules anticonceptionnelles, Syntex Laboratoires, de Palo Alto, en Californie, a publié une déclaration à la suite du rapport, disant que l'on devrait "garder à l'esprit" les études américaines et britanniques qui ont été faites sur le sujet.

"Le risque de mortalité en cas de grossesse, affirme cette déclaration, est 17 fois plus élevé que le risque que comporte l'usage de la pilule, si on en croit les chiffres fournis par les Britanniques... les études faites par l'Agence des aliments et drogues et par les Britanniques démontrent qu'une femme court beaucoup plus de risques de mourir des suites d'une grossesse qu'elle n'en court en empêchant cette grossesse par l'usage de la pilule contraceptive."

Météorologiste qui cherche le secret du temps

TUKTOYAKTUK, Territoires du Nord-Ouest - Dans un poste très éloigné, une femme à la tête d'une équipe fait de la recherche qui pourrait améliorer les pronostics du temps. Béatrice Barge, météorologiste de l'Université McGill, avec deux assistants, travaille sur l'île Meignen, à 700 milles du Pôle Nord. Quatre mois par année, elle vit dans une hutte.

Les gens qui la voient à l'oeuvre n'en croient pas leurs yeux; elle est toute mignonne avec sa mini-jupe et son nez qui retrousse. La recherche se terminera en 1970. De mai à octobre, elle étudie la couche glacière et rentre dans le sud du Canada pour l'hiver. Le facteur principal du changement de temps est la distribution inégale de la chaleur solaire sur la surface de la terre: mais comment travaille le système, c'est ce que Mme Barge cherche à savoir.

Qui l'emportera dans la bataille de l'ourlet: mini ou maxi?

PARIS - La question de la longueur des jupes était à l'ordre du jour lors des récentes présentations de mode automne-hiver à Paris.

Qui l'emportera, mini ou maxi? Le suspense continue. La plupart des couturiers ont fait voir des robes dont l'ourlet touche la cheville, et même descendant jusqu'au sol. D'autres modèles s'arrêtent à six pouces en haut du genou ou encore couvre le mollet.

La maison Christian Dior a proposé une série de modèles maxi devant un groupe d'invétés silencieux, lesquels ensuite, en retrouvant leur bonne humeur, devaient applaudir les mannequins en mini-robes.

Pour se familiariser avec la silhouette en longueur, on propose des vêtements allongés, comme les tuniques, chasubles, chandails, de même que les jupes, costumes et manteaux.

La nouvelle silhouette comporte aussi une ampleur circulaire pour de nombreux modèles préconisés dans certaines maisons haute couture, en particulier chez Venet.

Par ailleurs, les expéditions spatiales et le débarquement sur la Lune influencent le milieu de la mode.

Pierre Cardin -

Pierre Cardin, qui a toujours été fasciné par le cosmos, dit "qu'on ne peut imager les femmes vêtues comme elles l'ont été jusqu'à présent".

"Nous entrons dans une époque lunaire, et tout devient différent. Nous devons trouver de nouvelles formules en regard d'une nouvelle dimension, "a-t-il commenté.

Mais pour l'instant, Cardin offre encore une superbe collection à l'intention des terriennes dont le prochain voyage à la Lune n'est pas pour demain.

André Courrèges, qui avait lancé la formule constructive, veut maintenant libérer la femme avec un minimum de vêtement.

Plusieurs créateurs de la mode parisienne s'attachent toujours à l'élégance traditionnelle et au charme féminin.

"J'aime la beauté, a déclaré Coco Chanel, et c'est pourquoi ma collection a été difficile à concevoir, à travers toutes ces idées et réalisations d'avant-garde."

On dit que la collection Chanel est une parfaite réussite.

La femme refuse d'être considérée comme l'ombre de son mari

Bien des facteurs orientent la façon dont les épouses, veuves et divorcées choisissent de s'appeler.

Auparavant, la femme mariée devenait simplement Mme Jean Untel. Veuve, elle demeurait Mme Jean Unetelle-Untel - accolant son nom de fille à celui de son mari - cela voulait dire qu'elle était divorcée.

Ces règles sont devenues moins précises selon la région où l'on vit. Un relevé de la Presse Canadienne indique que plusieurs femmes se présentent comme Marie Untel au travail et que ce n'est qu'au foyer qu'elles deviennent Mme Jean Untel.

Un couple de Montréal a enregistré sa firme d'investissement au nom de l'épouse pensant que ce serait un avantage certain pour le commerce.

C'est ainsi que Margaret Frappier devint première femme membre d'une Bourse des valeurs au Canada et que la firme du couple s'attira une publicité qu'elle n'aurait sans doute pas eue autrement.

Mme Frappier a confié que son marie, Jean-Louis, "n'a jamais senti là d'élément de conflit".

Selon Kathleen McCallum, échevin d'Edmonton, la femme en affaires ou en politique "est un individu et non pas une extension de son mari".

D'autre part, l'échevin n'aime pas recevoir d'invitations adressées à "Mme Kathleen McCallum et son cavalier", chose que son mari ne priserait guère.

Féministe de profession, Marie van Stokl, d'Edmonton, affirme que cette affaire de madame est un manque de respect que le mot ne nous apprend rien sur la femme elle-même. A son avis, toutes les femmes devraient être identifiées et traitées comme des individus.

Laura Sabia, femme politique et radiodiffuseur de St. Catharines, en Ontario, n'attache pas d'importance à la question. Pour tout le monde, elle s'appelle Laura et sur les invitations expédiées par courrier, elle devient Mme M. J.

"Je ne pense pas que mon mari s'y objecte, dit-elle. Il n'en a jamais été question. Après tout, qu'est-ce qu'un nom?"

Les membres de la Voix des femmes abordent la question de façon variée, mais la secrétaire de l'organisme, Lillian Zaremba, a confié que lorsque la Voix des femmes présente un document officiel au gouvernement, les membres écrivent leurs noms de façon conventionnelle.

La première revue des petits et des mamans

pomme d'api

FÊTE SON 3ème ANNIVERSAIRE

Des milliers de petits Canadiens, des garçons et des filles, fêtent dans l'enthousiasme le 3ème anniversaire de POMME D'API. Cette revue créée en France en 1966 a vite, sur la demande d'éducateurs avisés, de parents, de jardinières d'enfants, franchi l'Atlantique. La presse canadienne, la radio, la télévision en ont parlé. La qualité de la revue, sa présentation, sa recherche éducative ont contribué à son large succès auprès des enfants de notre pays.

pomme d'api

POMME D'API, contient de merveilleuses histoires qui enchantent les petits. Deux personnages maintenant devenus familiers David et Marion, des histoires d'animaux, des jeux, des devinettes, Oukala, le petit Indien, toutes ces pages sont illustrées par les meilleurs dessinateurs de livres pour enfants.

Un second cahier se découpe, se plie, se transforme en jeux, en mini-livre en images à afficher. Mine inépuisable d'idées, de travaux manuels à réaliser pour les jardinières d'enfants.

C'est aussi dans ce cahier que l'on trouve les pages qui permettent aux mamans et aux catéchistes de faire faire aux petits leurs premiers pas vers le Seigneur. On y trouve également le « Club des mamans » où des spécialistes de la pédagogie enfantine donnent chaque mois des conseils pratiques et répondent aux questions posées par les mamans.

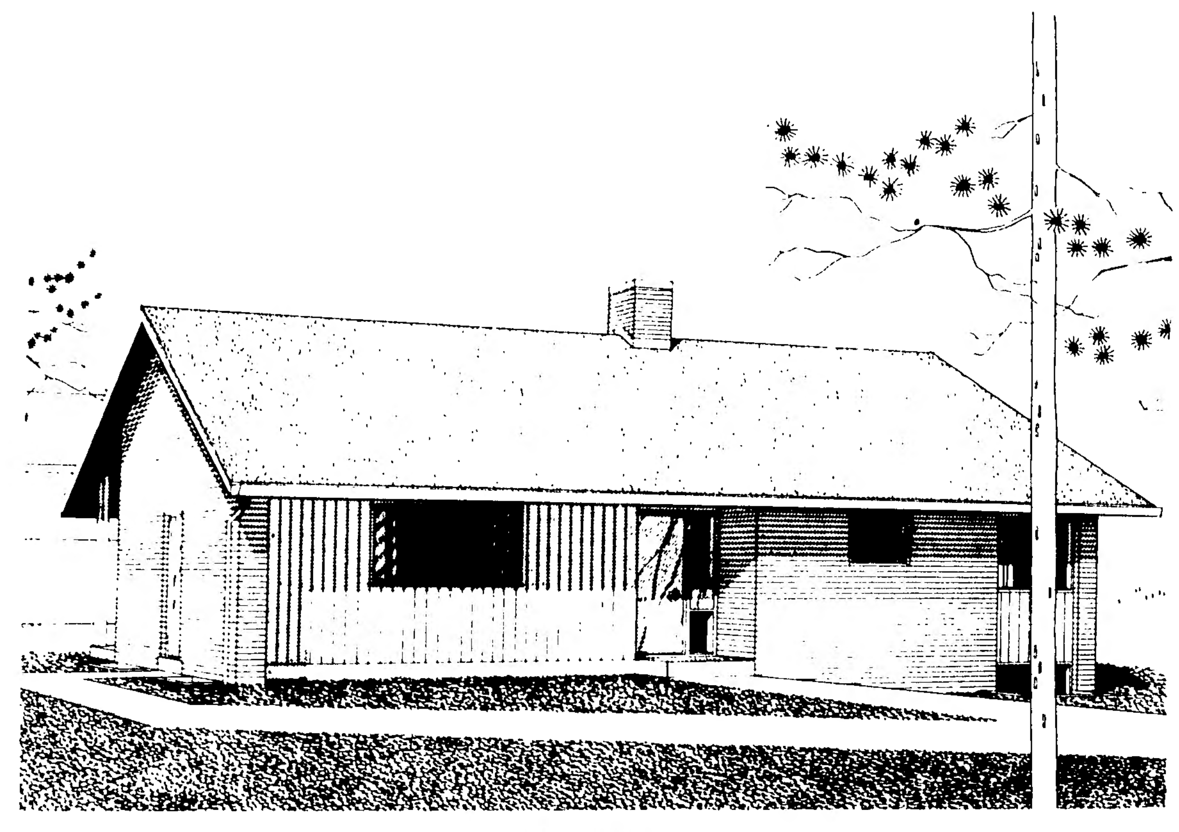
Bientôt une nouvelle série « les pourquoi de Pomme d'Api » permettra d'apporter des réponses aux multiples « pourquoi » des enfants.

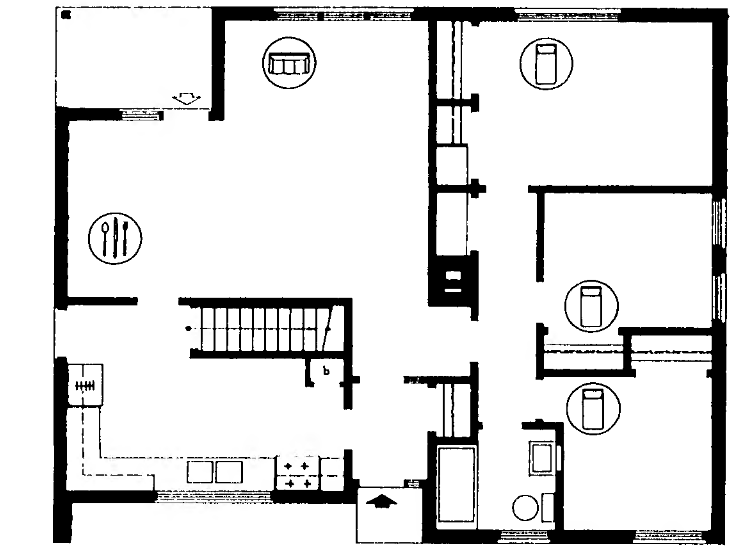
Mais avez-vous feuilleté POMME D'API!!!

Ecrivez ce jour même en joignant cinquante cents à l'Agence internationale d'abonnements PERIODICA — 7045 avenue du Parc — Montréal 303, et vous recevrez un exemplaire. L'abonnement annuel est de sept dollars vingt-cinq.

Vous pouvez dès maintenant abonner vos enfants, vos neveux ou nièces. Ils recevront POMME D'API à leur nom pendant un an. C'est un cadeau merveilleux qui revient douze fois dans l'année dire à un enfant toute votre affection.

La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement vous suggère ce modèle de maison...





NOUVEAU MODÈLE DE MAISON — La séparation entre les aires de séjour et de repos dans ce bungalow de trois chambres, conçu par l'architecte HENRY FLEISS, de Toronto, est excellente et assure l'intimité et l'insonorisation.

La cuisine a vue sur la rue; on y accède facilement de la porte avant comme de la porte latérale. Le plafond du vivoir-salle à manger suit la pente du toit. Cette pièce ouvre sur le jardin par une large baie et par une porte. La porte principale est en retrait, ce qui la protège des intempéries. La porte latérale donne accès directement à un vaste sous-sol qui, en plus de renfermer les services ordinaires d'utilité et de chauffage, peut être transformé en salle de jeu ou en atelier. La façade de cette maison devrait être orientée vers le nord.

L'aire de parquet est de 1,160 pieds carrés; les dimensions extérieures sont de 39 pieds six pouces sur 32 pieds. Les épures de ce modèle de maison, qui porte le numéro 218, sont en vente, à un coût minimal, à tout bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

LECON DE PRONONCIATION

Un enfant lit:

-"Les premié (rs) habitants de la Gaule.

-Il faut dire: "Les premiers-z-habitants", coupe le maître.

-Les premiers-z-habitants de la Gaule vivaient dans des-z-huttes.

Tous monarchistes

LONDRES - "Sa majesté est une très gentille fille, mais elle n'a pas grand chose à dire."

"Sa Majesté est une très gentille fille, mais elle change chaque jour".

Telles sont les premières paroles de la dernière chanson des Beatles interprétée par Paul McCartney et dont le disque fut mis en vente à Londres le 26 septembre.

"Je veux lui dire que je l'aime beaucoup, mais j'ai le ventre trop plein de vin", poursuit Paul McCartney. "Sa Majesté est une très gentille fille, aussi, un jour je vais l'épouser. Oh yeah! Un jour je vais l'épouser. Oh yeah."

Il ne s'agit pas d'insulter la reine. "Au contraire, a expliqué un porte-parole des Beatles, Paul a chanté cela, convaincu que la reine aimerait cette chanson. Nous sommes tous des monarchistes." Les Beatles enverront un disque à la reine Elisabeth.

Le Dr Barnard publie une autobiographie

NEW YORK - Dans une autobiographie, dont les extraits sont publiés par la revue McCall's, le Dr Christian Barnard, premier chirurgien au monde à opérer une greffe du coeur, évoque le jour où, jeune interne, il a été sur le point de commettre un crime d'euthanasie sur une femme qui souffrait du cancer.

La patiente, dont il dit simplement qu'elle s'appelait Maria et qu'elle était une femme de couleur, âgée de 35 ans, souffrait atrocement et implorait avec insistance le Dr Barnard de mettre fin à sa souffrance en la faisant mourir. Elle ne cessait de hurler: "s'il vous plaît, faite quelque chose".

Le Dr Barnard rappelle comment après de longue hésitations pris de pitié pour cette femme qui souffrait d'un incurable cancer de l'utérus, malgré tous les traitements au radium et radiographiques qu'on lui avait administrés, il avait décidé d'accéder à sa demande. Il prit une seringue contenant quatre fois plus de morphine qu'il n'en fallait pour tuer.

Mais, au moment de lui faire l'injection, se souvenant du serment d'Hippocrate, il se ravisa.

"Le lendemain, écrit le Dr Barnard dans son autobiographie, elle quittait l'hôpital soulagée de ses douleurs. Sa maladie avait marqué un temps d'arrêt et elle vécut quelques années encore."

Au profit de la science, ils fument quatre paquets de cigarettes par jour

LA NOUVELLE ORLEANS - Comme tous ceux qui essaient d'arrêter de fumer le savent bien, il est difficile de perdre cette habitude lorsqu'on vit au milieu de fumeurs invétérés. De même, lorsque vous êtes entourés de babouins qui fument quatre paquets de cigarettes par jour, il n'en faut pas plus pour que vous les singiez.

Henry Swanson veut cesser de fumer depuis un an. Mais il doit passer une grande partie de son temps avec trois babouins qui raffolent des cigarettes autant que des bananes.

Les trois babouins en question servent à des expériences de l'école de médecine de l'université de la Louisiane qui étudie le rapport possible entre la cigarette et l'artériosclérose.

M. Swanson s'occupe des singes et, entre autres, d'allumer leurs cigarettes. Le babouin numéro 007 est un fumeur particulièrement bien doué. Il s'est avili au point de prendre cette habitude humaine lorsque, dans l'intérêt de la science, on lui donnait une banane à chaque fois qu'il prenait une bouffée de fumée à une cigarette fixée à sa cage.

En plus d'avoir à fumer, les trois babouins doivent manger des aliments riches en cholestérol. L'autopsie éventuelle permettra de voir s'il y a des différences entre leurs organes et ceux de leur congénères non-fumeurs.

Tamango

Une nouvelle de PROSPER MERIMEE

(SUITE)

Tamango, que l'eau-de-vie avait rendu furieux, ne se posséda plus en voyant qu'on s'opposait à ses volontés. Il frappa rudement sa femme de la crosse de son fusil; puis se tournant vers Ledeoux:

"Tiens, dit-il, je te donne cette femme."

Elle était jolie. Ledoux la regarda en souriant, puis il la prit par la main:

"Je trouverai bien où la mettre", dit-il.

L'interprète était un homme humain. Il donna une tabatière de carton à Tamango, et lui demanda les six esclaves restants. Il les délivra de leurs fourches, et leur permit de s'en aller où bon leur semblerait. Aussitôt ils se sauvèrent, qui deçà, qui delà, fort embarrassés de retourner dans leur pays à deux cents lieues de la côte.

Cependant le capitaine dit adieu à Tamango et s'occupa de faire au plus vite embarquer sa cargaison. Il n'était pas prudent de rester longtemps en rivière; les croiseurs pouvaient reparaître, et il voulait appareiller le lendemain. Pour Tamango, il se coucha sur l'herbe, à l'ombre, et dormit pour cuver son eau-de-vie.

Quand il se réveilla, le vaisseau était déjà sous voiles et descendait la rivière. Tamango, la tête encore embarrassée de la débauche de la veille, demanda sa femme Ayché. On lui répondit qu'elle avait eu le malheur de lui déplaire, et qu'il l'avait donnée en présent au capitaine blanc, lequel l'avait emmenée à son bord. A cette nouvelle, Tamango stupéfait se frappa la tête, puis il prit son fusil, et comme la rivière faisait plusieurs détours avant de se décharger dans la mer, il courut, par le chemin le plus direct, à une petite anse, éloignée de l'embouchure d'une demi-lieue. Là, il espérait trouver un canot avec lequel il pourrait joindre le brick, dont les sinuosités de la rivière devaient retarder la marche. Il ne se trompait pas: en effet, il eut le temps de se jeter dans un canot et de joindre le négrier.

Ledoux fut surpris de le voir, mais encore plus de l'entendre redemander sa femme.

"Bien donné ne se reprend plus", répondit-il.

Et il lui tourna le dos.

Le Noir insista, offrant de rendre une partie des objets qu'il avait reçus en échange des esclaves. Le capitaine se mit à rire, dit qu'Ayché était une très bonne femme, et qu'il voulait la garder. Alors le pauvre Tamango versa un torrent de larmes, et poussa des cris de douleur aussi aigus que ceux d'un malheureux qui subit une opération chirurgicale. Tantôt il se roulait sur le pont en appelant sa chère Ayché; tantôt il se frappait la tête contre les planches, comme pour se tuer. Toujours impassible, le capitaine, en lui montrant le rivage, lui faisait signe qu'il était temps pour lui de s'en aller; mais Tamango persistait. Il offrit jusqu'à ses épaulettes d'or, son fusil et son sabre. Tout fut inutile.

Pendant ce débat, le lieutenant de l'Espérance dit au capitaine:

"Il nous est mort cette nuit trois esclaves, nous avons de la place. Pourquoi ne prendrions-nous pas ce vigoureux coquin, qui vaut mieux à lui seul que les trois morts? Ledoux fit réflexion que Tamango se vendrait bien mille écus; que ce voyage, qui s'annonçait comme très profitable pour lui, serait probablement son dernier; qu'enfin sa fortune était faite, et lui renonçant au commerce d'esclaves, peu lui importait de laisser à la côte de Guinée une bonne ou une mauvaise réputation. D'ailleurs, le rivage était désert, et le guerrier africain entièrement à sa merci. Il ne s'agissait plus que de lui enlever ses armes; car il eût été dangereux de mettre la main sur lui pendant qu'il les avait encore en sa possession. Ledoux lui demanda donc son fusil, comme pour l'examiner et s'assurer s'il valait bien autant que la belle Ayché. En faisant jouer les ressorts, il eut soin de laisser tomber la poudre de l'amorce.

(A SUIVRE)

UNE SI BONNE SAUCE

Pendant un grand dîner, le domestique répand la sauce d'un plat sur l'habit d'un des convives.

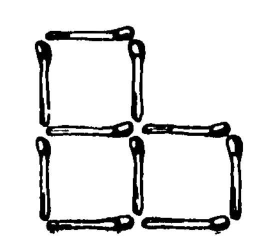
La maîtresse de la maison lançant à l'invité un regard plein de reproches:

-Une si bonne sauce... En reste-t-il encore pour les autres?

MOTS CROISES --

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	U	R	B	A	N	I	S	A	T	I	O	N
2	T	E	R	N	I	R	■	E	N	N	U	I
3	I	V	E	T	T	E	S	■	T	O	R	T
4	L	E	S	E	R	■	I	R	■	N	■	R
5	I	R	I	S	E	R	■	E	■	D	U	O
6	T	E	L	■	E	E	L	■	L	A	■	B
7	A	R	L	E	S	I	E	N	■	T	S	E
8	R	■	E	T	■	N	■	A	V	I	O	N
9	I	V	R	E	S	S	E	■	I	O	■	Z
10	S	A	■	T	U	■	G	A	■	N	E	E
11	M	I	S	E	■	P	E	N	E	■	A	N
12	E	N	T	R	E	P	R	E	N	D	R	E

CASSE-TETE



VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril



Profitez de tous les moments de détente. Il faut attendre patiemment pour arriver à son objectif. Un mal de tête parfois insignifiant empêche de penser clairement.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Il ne faut pas oublier qu'une discipline est essentielle. Soyez franc et sincère avec clients et employés, c'est un avantage considérable. Gardez votre calme, retenez vos nerfs.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Devant un nouveau projet, étudiez toutes les possibilités. Pour votre santé, exigez les mêmes précautions que vous employez en affaires.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Dans vos connaissances, il se trouve parfois d'excellentes idées qui méritent votre attention. Rappelez-vous que les paroles coûtent moins que les actes. Portez attention à votre régime.

LION du 23 juillet au 23 août

Sachez garder votre autorité, et vous imposer. Ne soyez trop familier avec des inférieurs. Surveillez l'orgueil et la prétention. Le coeur est un moteur qu'il ne faut pas trop surmener.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Avant de critiquer assurez-vous que vous pourriez faire mieux. Faites confiance aux gens et on vous appréciera davantage. N'abusez pas de la cigarette.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Une personne seule ne peut réussir autant qu'une équipe Question sentimentale, ne discutez jamais avec d'autres personnes que la personne intéressée. Utilisez plus d'ingrédients naturels tels que fruits et légumes.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Pour certains problèmes, la solution est évidente; un retard ne fait qu'aggraver la situation. Ne vous préoccupez pas de rancunes insignifiantes. Evitez la boisson.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Attention, si l'on vous propose de diriger deux opérations simultanées! Donnez plus de responsabilités aux gens. Ne mêlez jamais la vie sentimentale aux affaires. N'abusez jamais des desserts.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Ne soyez pas trop crédule ou naïf. Si vous avez des problèmes sentimentaux, discutez surtout avec calme. Rappelez-vous que la marche est un excellent exercice.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.



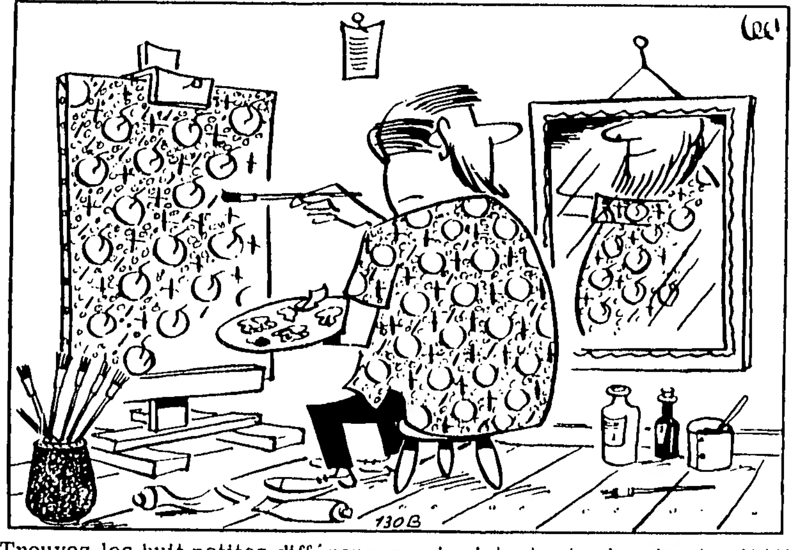
Il ne faut jamais se décourager, surtout quand on approche du but. Un soin régulier des dents et de la peau ajoute à la personnalité.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Avant d'entreprendre une nouvelle activité, renseignez-vous sur tous les éléments que comporte cette affaire. Eliminez l'alcool de vos habitudes, vous y gagnerez.

"LES HUIT ERREURS"

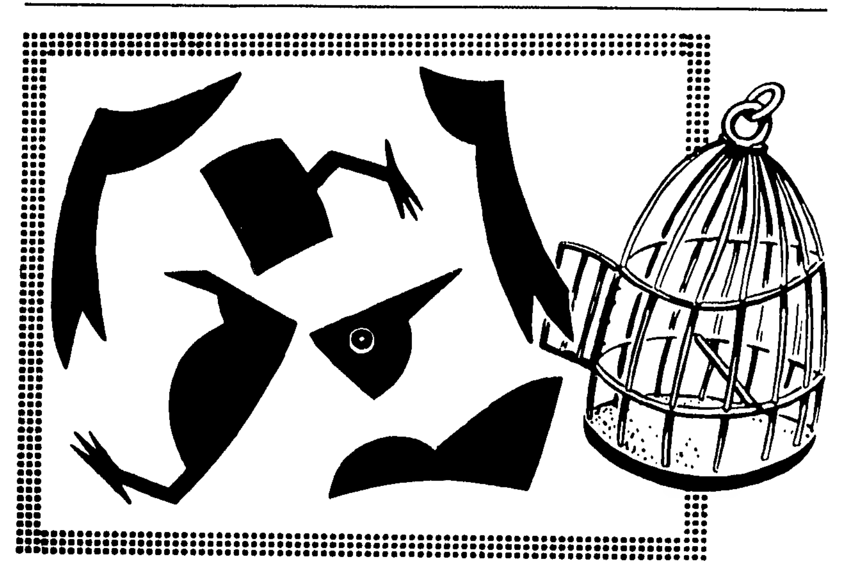




Trouvez les huit petites différences qui existent entre les dessins "A" et "B", inscrivez-les sur le dessin même ou sur un bout de papier et faites-nous parvenir le tout à l'adresse suivante:

Le Franco-albertain,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14, Alberta (Concours)

Quelques minutes d'attention et votre participation à ce Concours peuvent vous mériter une magnifique montre "Cardinal". N'attendez pas, faites-nous parvenir votre réponse dès aujourd'hui!



Quelqu'un a oublié de refermer la porte de la cage et le petit oiseau s'est échappé. Essayez de le reconstruire au moyen des morceaux noirs que vous découperez d'abord avec soin!

















Solution: page 11

VIVRE LA FRANCE

Le tournage de "Vive la France" vient de se terminer. Et l'équipe de cinéastes de l'Office national du film a quitté, à regret, la magnifique région de Rivière-du-Loup où se déroule l'action de cette comédie réalisée par Raymond Garceau.

"Vive la France" nous fera participer aux mésaventures d'un Français à la personnalité un tantinet originale qui arrive dans une ville du Québec.

Parodie des relations entre Canadiens français et Français de France, ce film met l'accent sur l'éternelle et toujours importante confrontation entre les personnages des deux continents qui, s'ils ont en commun une langue, ont cependant des coutumes forts différentes.

Raymond Garceau qui connaît très bien la région de Rivière-du-Loup y a non seulement choisi son décor mais aussi ses interprètes. En effet, tous les rôles, sauf celui du Français interprété par un Montréalais, sont tenus par des comédiens non professionnels recrutés parmi la population de Rivière-du-Loup. Comme la distribution est nombreuse, c'est dire que toute une partie de la ville s'est lancée dans le cinéma.

La participation active des sympathiques habitants de Rivière-du-Loup au film "Vive la France" est d'ailleurs allée beaucoup plus loin que l'interprétation des rôles. Le réalisateur Raymond Garceau s'était adjoint comme assistant à la réalisation monsieur Gilles Gosselin.

Depuis le chef de police de Rivière-du-Loup qui joue dans le film le rôle du maire jusqu'aux mères de famille qui ont campé des personnages amusants, chacun semble enchanté d'avoir contribué à la fabrication du cinéma canadien.

Besoin d'un programme national de voirie

EDMONTON - Le ministre de la Voirie de l'Alberta, M. Gordon Taylor, a demandé, que des mesures nécessaires soient prises pour mettre un terme aux problèmes de la congestion de la circulation dans les centres urbains. Il a ajouté que le Canada a besoin d'un programme national commun de voirie pour solutionner le problème.

"Ce massacre de 5,000 citoyens par année sur les routes est quelque chose que nous ne pouvons accepter ni tolérer", a-t-il déclaré.

La Semaine Nationale de la Sobriété '69 se tiendra du 9 au 15 novembre

Pour la quatrième année consécutive l'Association Lacordaire du Canada organise une Semaine Nationale de la Sobriété du 9 au 15 novembre 1969.

Monseigneur Alexander Carter évêque de Sault Ste-Marie et président de la Conférence Catholique Canadienne a accepté que ces activités se déroulent sous son patronage d'honneur.

La Semaine Nationale de la Sobriété '69 sera inaugurée officiellement à Victoriaville dans le comté d'Arthabaska samedi le 8 novembre tandis que la clôture officielle aura lieu à St-Félicien dans la région du Lac St-Jean.

D'importantes personnalités sont attendues lors de l'inauguration et de la clôture de cette grande manifestation publique.

Cette campagne d'information s'étendra à tout le Canada français et développera à cette occasion le thème "Vivre en son temps, vivre sobrement".

L'Association Lacordaire du Canada en mettant sur pied cette semaine mise beaucoup sur la collaboration de tous les corps intermédiaires et des organismes publics pour sensibiliser la population au problème de l'alcoolisme et au bien-être que procure la sobriété.

Enfin de la TV française

REGINA - Depuis le 27 septembre, les téléspectateurs de Regina et de Moose Jaw peuvent jouir de certaines émissions en français. Ayant acheté un poste privé dans chacune de ces deux villes, Radio-Canada n'a pas tardé à insérer des programmes en français dans son horaire d'émissions en anglais.

Les émissions en français sont diffusées au canal 9 de Regina et au canal 4 de Moose Jaw le samedi de 11 h. à 13 h., le dimanche de 10 h. 30 à 13 h. 30, et les autres jours de la semaine de 10 h. 15 à 10 h. 30 le matin.

L'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan entend conduire une petite enquête dans les régions desservies par les deux postes afin de connaître quels sont les programmes qui plaisent le plus aux auditeurs.



GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE L'ALBERTA
Ministère des Affaires Municipales

VENTE DE TERRES A L'ENCAN

Avis est par les présentes donné que selon les stipulations de "The Tax Recovery Act", chapitre 334, R.S.A., 1955, les terres ci-dessous mentionnées seront mises en vente par encan public à deux heures de l'après-midi.

DISTRICT EN FRICHE NO 18

Pt. of Sec.	Sec.	Tp.	Rge.	M.	Area
Pt. S.E.	2	56	1	4	38.90
(C. of T. 156-A-143)					
N.E.	30	60	1	4	160.00
N.W.	30	60	1	4	160.00
Pt. S.E.	28	62	1	4	145.80
(C. of T. 211-A-145)					
S.W.	31	62	1	4	159.00
S.W.	33	55	2	4	160.00
N.E.	17	60	2	4	160.00
Pt. S.W.	3	58	3	4	68.30
(C. of T. 173-O-181)					
N.W.	34	55	3	4	160.00
Pt. N.E.	36	63	7	4	127.99
(C. of T. 140-Z-215)					
N.E.	5	62	9	4	158.00

Chaque morceau de terre mis en vente sera sujet à l'approbation du Ministère des Affaires Municipales, sujet aussi à un prix de réserve de même qu'aux restrictions et conditions contenues dans les Certificats de Titre.

Réserve est faite des mines et minéraux.

Les termes et conditions de vente seront annoncés à la vente ou peuvent être obtenus du soussigné.

Le rachat de ces terres peut s'obtenir sur paiement de tous les arrérages de taxes, plus les frais, en tout temps avant la vente.

Daté à Edmonton, Alberta, ce 29e jour du mois d'août 1969.

A.W. MORRISON,
sous-ministre.